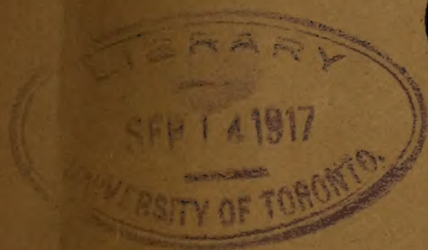
# LES PRISONNIERS ALLEMANDS AU MAROC

LA CAMPAGNE DE DIFFAMATION ALLEMANDE
LE JUGEMENT PORTÉ PAR LES NEUTRES
LE TÉMOIGNAGE DES PRISONNIERS ALLEMANDS

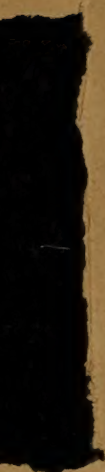
*Avec 32 planches de photographies tirées hors texte.*






LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

1917



LES

# PRISONNIERS ALLEMANDS AU MAROC

LE TEMOIGNAGE DES PRISONNIERS ALLEMANDS
LE JUGEMENT PORTÉ PAR LES NEUTRES
LA CAMPAGNE DE DIFFAMATION ALLEMANDE

LES

# PRISONNIERS ALLEMANDS AU MAROC

## LA CAMPAGNE DE DIFFAMATION ALLEMANDE
## LE JUGEMENT PORTÉ PAR LES NEUTRES
## LE TÉMOIGNAGE DES PRISONNIERS ALLEMANDS

---

*Avec 32 planches de photographies tirées hors texte.*

---





LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

1917

LES

# PRISONNIERS ALLEMANDS AU MAROC

---

Dès les premiers mois de la guerre européenne, un certain nombre de prisonniers allemands ont été transférés par le Gouvernement français au *Maroc*. Cette mesure présentait un intérêt économique évident. D'immenses sacrifices avaient été faits par la France pour l'œuvre de pacification entreprise au Maroc. Sous peine d'être définitivement compromise, cette œuvre ne pouvait être abandonnée au début de la guerre. Elle s'accompagnait nécessairement — les précédents du Tonkin, de la Tunisie, de Madagascar en offrent la preuve — d'un travail d'exploitation : construction de chemins de fer, percement de routes, etc... C'est pour compléter, dans ce but, la main-d'œuvre indigène manifestement insuffisante, pour remplacer la main-d'œuvre française absorbée par les besoins de l'armée, que le général Lyautey, résident général de France au Maroc, demanda l'envoi d'un contingent de prisonniers (il n'a jamais dépassé le nombre de 6 000) qui lui fut accordé au début d'octobre 1914.

En dehors de son intérêt économique, qui suffit à la justifier, l'affectation de prisonniers allemands avait des conséquences politiques qui attirèrent bientôt l'attention du Gouvernement impérial.

Il est certain que, pour les indigènes, l'emploi de prisonniers portant l'uniforme de l'armée allemande à des travaux d'intérêt français, sous la garde de soldats français, attestait le caractère définitif de l'occupation française au Maroc ; il marquait la fin d'une influence à laquelle, en dépit des accords intervenus, l'Alle-

magne n'a jamais sincèrement renoncé ; il menaçait enfin de ruiner, dans tout l'Islam, le prestige du nom allemand.

Ainsi s'explique la campagne de diffamation qui, entreprise au début de juin 1915, sur un mot d'ordre du Gouvernement, par les organes officieux de la presse allemande ou germanophile, ne s'est jamais arrêtée depuis. On a critiqué le climat de l'Afrique du Nord qui serait d'une chaleur excessive pour des Européens. On s'est plaint que, parmi les prisonniers, des hommes exerçant des professions libérales ou appartenant à des classes cultivées fussent obligés de travailler comme les autres. Enfin l'on a mis en cause l'insuffisance du logement et de la nourriture, la dureté de la discipline, le régime général des prisonniers allemands au Maroc.

Le Gouvernement français n'a négligé aucun moyen qui permît de mettre en lumière l'inanité de ces imputations. Il a accepté, il a sollicité à plusieurs reprises la visite, dans les dépôts du Maroc, de délégués du *Comité international de la Croix-Rouge*, offrant toutes garanties de compétence et d'impartialité. Ces dépôts ont été inspectés au mois d'avril 1915 par M. le lieutenant-colonel *de Marval*, de l'armée suisse, au mois de janvier 1916 par MM. les Drs *Blanchod* et *Speiser*, dont les rapports ont été publiés.

Les visiteurs *neutres* ont constaté que, les prisonniers étant internés dans les régions les plus saines de la colonie, l'état sanitaire était satisfaisant et la mortalité minime. Ils ont rétabli la proportion réelle des intellectuels (5 p. 100) et des bourgeois (15 p. 100) au profit desquels était réclamé un régime de faveur contraire aux principes d'égalité et de justice dont l'autorité française n'a jamais voulu se départir. Et leur conclusion commune se ramène à cette appréciation de M. de Marval : « En résumé, le traitement des prisonniers de guerre au Maroc doit être considéré comme tout à fait satisfaisant, et les craintes qu'on a pu avoir ne nous paraissent pas justifiées, après examen fait *sur place*. »

Ces constatations auraient mis fin à la campagne de presse, si celle-ci avait eu pour objet, dans une mesure quelconque, l'amélioration du sort des prisonniers allemands. Une telle sollicitude est assez étrangère au Gouvernement impérial, dont les préoccupations se limitent à quelques privilégiés de la naissance ou de la fortune, et qui n'a jamais manifesté, pour la masse de ses sujets en captivité, que la plus méprisante indifférence. Provoquer l'évacuation du Maroc, *dans un intérêt politique*, tel était le but poursuivi, de plus en plus nettement affirmé par la presse officieuse.

Or, ce but devait être atteint *par tous les moyens*.

Le plus odieux de ces moyens furent les « *représailles* ». Au mois de juillet 1915, quelques milliers de prisonniers français choisis parmi ceux que leur éducation, leur profession rendaient le moins aptes aux travaux pénibles furent envoyés « en représailles » dans les marais du *Hanovre* et du *Sleswig* où ils restèrent deux mois environ.

En avril 1916, c'est au nombre de 30 000 que des prisonniers appartenant aux mêmes catégories furent déportés dans les régions désolées de la *Pologne* et de la *Courlande* envahies.

Décrire la vie de privations, de misères et de continuels supplices que ces malheureux ont vécue pendant six mois, c'est ce qu'on ne saurait entreprendre ici. Il faut lire les lettres écrites par eux à leurs familles, pendant cette période sombre, avec l'assentiment et parfois sur l'ordre de leurs bourreaux : elles ont un accent de sincérité et de douleur qui ne trompe pas. Le but, en revanche, de ces représailles se conçoit et s'exprime le plus aisément. Il s'agissait d'obtenir, par une sorte de chantage, l'évacuation du Maroc, et de réaliser ainsi l'avantage politique indiqué plus haut. Il s'agissait d'exercer une pression sur les classes éclairées et dirigeantes de la population française, de semer parmi elles la lassitude et le découragement, tandis que l'armée allemande tentait un effort, qu'elle voulait décisif, contre *Verdun*. Il s'agissait de fonder sur la terreur, les angoisses, les larmes, l'édifice si vanté de la victoire et de la paix allemandes.

La presse germanique se glorifie peut-être à l'heure actuelle

d'avoir réalisé la première partie de ce programme ; en effet, il n'y a plus aujourd'hui de prisonniers allemands au Maroc. L'évacuation a commencé en avril 1916, sous l'influence de considérations économiques. Les travaux, exécutés jusque-là dans les conditions les plus favorables, avaient permis de satisfaire aux nécessités les plus urgentes de l'exploitation : la main-d'œuvre indigène semblait, dans plusieurs régions, devoir suffire à la continuation des travaux.

En France, au contraire, où la pénurie de la main-d'œuvre risquait de compromettre les récoltes, il était urgent que des hommes valides fussent mis, pour y pourvoir, à la disposition du département de l'agriculture. Dès ce moment, 2 000 prisonniers allemands furent extraits des dépôts du Maroc et ramenés dans la métropole.

Au mois de septembre 1916, la question s'est posée dans des termes plus angoissants. Le maintien de prisonniers allemands au Maroc se justifiait-il, alors que, devant la résolution implacable d'un Gouvernement qu'aucun sentiment humain ne retient plus, nul ne pouvait douter que ce maintien dût irrémédiablement compromettre la santé et la vie de 30 000 jeunes Français? Le Gouvernement français n'a pas pensé qu'un intérêt politique, si appréciable fût-il, pût être mis en balance avec les exigences supérieures de l'humanité. Il s'est refusé à se faire, par une résistance que les besoins de la colonie ne suffisaient plus à expliquer, le complice passif de la barbarie allemande. Des négociations qui se sont poursuivies pendant les mois d'août et septembre 1916, par l'intermédiaire de l'ambassade d'Espagne à Berlin, ont abouti à l'évacuation des prisonniers allemands du Maroc, ayant pour contre-partie la suppression des camps de représailles.

Il ne faut pas que sur les véritables motifs et sur la portée de la résolution que le Gouvernement français a prise un malentendu puisse se créer. Il ne faut pas que le transfert des prisonniers allemands hors du Maroc puisse être invoqué par l'autorité allemande comme la justification *a posteriori* ni comme l'excuse d'une politique déshonorante. Et c'est en ceci que réside l'intérêt actuel

de notre publication. Prouver que rien, absolument rien, dans le régime des prisonniers allemands au Maroc tel qu'il résulte des documents les plus certains — les rapports de la Croix-Rouge et les lettres des prisonniers allemands eux-mêmes — ne justifie ni n'explique les reproches violents dont ce régime a été l'objet; prouver que, dès lors, la campagne de diffamation allemande contre le Maroc s'inspire, non des préoccupations humanitaires prétendues, mais uniquement d'une pensée politique; prouver par conséquent que c'est dans un but politique qu'au mépris de l'humanité et des conventions internationales 30 000 prisonniers ont été torturés pendant de longs mois: c'est appeler sur les auteurs responsables de ces crimes le jugement de la conscience universelle. Sanction immatérielle, si l'on veut. Mais elle ne remplace pas, elle précède, et elle prépare d'autres sanctions.

# I

# LA CAMPAGNE DE DIFFAMATION ALLEMANDE AU SUJET DU RÉGIME DES PRISONNIERS AU MAROC

On se borne à reproduire ici des extraits de la presse allemande ou de la presse neutre germanophile concernant le régime des prisonniers au Maroc. Cet exposé fera connaître, sous la forme la plus objective, les critiques de source allemande dont ce régime a été l'objet. Il mettra, de plus, en lumière le but *politique* d'une campagne dont le Gouvernement allemand a pris, *seul*, *l'initiative*, et dont il a fourni tous les éléments.

## I

## LES DÉBUTS DE LA CAMPAGNE ALLEMANDE, EN 1915

Dès les premiers mois de la guerre, à la fin de l'année 1914, un certain nombre de prisonniers allemands — 4 000 environ — ont été, sur la demande du général Lyautey, transférés au Maroc. D'autres prisonniers, au nombre de 400, capturés dans les colonies allemandes du *Togo* et du *Cameroun*, sont internés au *Dahomey*.

### LES ATTAQUES DE LA PRESSE ALLEMANDE, EN 1915, AU SUJET DE L'INTERNEMENT AU DAHOMEY ET AU MAROC

C'est seulement le *10 juin 1915* que commence la campagne de presse allemande. Ce jour-là, trois journaux officieux, la *Frankfurter Zeitung*, la *Kölnische Zeitung*, le *Berliner Tageblatt*, publient sous des titres divers :

« *Une honte pour la nation française* ; *Mesures de représailles allemandes contre les cruautés françaises ; Quelques documents venus du Dahomey et du Nord de l'Afrique* », des articles dont la teneur est presque identique.

Ces articles contiennent les allégations suivantes :

« En novembre dernier déjà, le Gouvernement allemand a demandé que les prisonniers de guerre et les internés civils allemands détenus en Afrique fussent envoyés dans des régions ne donnant lieu à aucune objection au point de vue du climat.

« Des nouvelles certaines, et qui concordent toutes, rapportent que nos compatriotes se trouvent répartis sur les points les plus divers de ces pays et y sont traités d'une manière absolument ignominieuse, surtout au *Dahomey.* »

Le passage concernant spécialement le Maroc est conçu dans les termes suivants :

« Avec l'été qui s'avance, la température s'y élève le jour à 50 et même 60°. Nos braves soldats dépourvus de casques coloniaux sont obligés d'exécuter sous cette chaleur ardente les travaux les plus pénibles. La seule concession que le Gouvernement français ait faite, jusqu'à présent, consiste dans une prolongation de la pause au milieu de la journée, de 11 à 15 heures. De l'avis unanime des spécialistes, il est impossible aux Européens, et surtout à ceux qui ne sont pas accoutumés au climat, d'exécuter des travaux sans que leur santé en souffre. Pis encore ! Les Français ont interné en Afrique même des malades et des blessés qu'ils ont sans pitié contraints au travail. Là aussi, la nourriture est tout à fait insuffisante. Dans la plupart des cas, les paquets venant de l'Allemagne arrivent vidés de leur contenu, ou bien encore ils n'arrivent pas du tout à destination. De même, les envois d'argent parviennent de manière très irrégulière. Les punitions sont excessivement cruelles, fait connu depuis longtemps déjà par les exemples de la Légion étrangère. Souvent, désespérés de leur situation, les prisonniers ont cédé à l'appât d'un engagement dans la Légion étrangère, où, naturellement, leur sort n'est pas meilleur. »

A l'appui de ces affirmations, les journaux allemands citent quelques extraits de lettres — toujours les mêmes — qui auraient été écrites par des prisonniers allemands au Maroc, mais dont les auteurs ne sont pas nommés, ce qui rend toute vérification impossible. Encore font-ils observer ce qui suit :

« Il faut tenir compte du fait que tous les envois postaux sont soumis à la censure, et que les hommes ne peuvent pas écrire ce qu'ils veulent. »

La conclusion, uniforme, est la suivante :

« Des prisonniers de guerre français, en nombre à peu près égal à celui de nos compatriotes prisonniers de guerre ou internés civils en Afrique, seront tirés des plus beaux camps où ils jouissent de tous les agréments et de toute la sollicitude des commandants (*sic*), et on les enverra travailler dans les cultures de marais. Le choix des prisonniers s'effectuera sans le moindre égard à leur position sociale, ni à leur profession, exactement comme l'a fait la France pour nos prisonniers de guerre en Afrique. »

## LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Quand ces articles furent publiés, le Maroc avait été visité, au nom du *Comité international de la Croix-Rouge*, par M. *de Marval*. La conclusion de son rapport, connue du Gouvernement allemand, était la suivante :

« *Le traitement des prisonniers de guerre au Maroc doit être considéré comme tout à fait satisfaisant, et les craintes qu'on a pu avoir ne nous paraissent pas justifiées, après examen fait sur place.* »

Quant aux prisonniers allemands internés au *Dahomey*, il n'avait jamais été dans la pensée du Gouvernement français de les maintenir pendant l'été dans cette colonie. Au cours des mois de février, avril et mai 1915, le transfert dans la métropole de tous ceux dont l'état de santé nécessitait une mesure immédiate avait eu lieu. Le 2 juin, une décision d'un caractère général était prise par le ministre de la Guerre, d'accord avec le ministre des Colonies. Le 11 juin, le général Lyautey, résident général de France au Maroc, faisait

connaître qu'il était prêt à recevoir à *Casablanca* tous les prisonniers évacués du Dahomey. La réponse du Gouvernement français était donc facile, lorsqu'il fut instruit, au début de juillet, des réclamations de l'autorité allemande et des menaces qui venaient de recevoir un commencement d'exécution. Il opposa une fin de non-recevoir à l'égard du Maroc, où la suppression à l'approche de l'été de tous les détachements situés dans les régions chaudes avait encore amélioré la situation. Il annonça officiellement le transfert au Maroc des prisonniers internés au Dahomey ; il menaça de recourir à des mesures de réciprocité si les prisonniers français n'étaient pas ramenés des régions marécageuses où ils avaient été déportés. Le Gouvernement allemand mit fin aux représailles au mois d'août 1915.

### APPRÉCIATION DE LA PRESSE ALLEMANDE

Voici dans quels termes la *Frankfurter Zeitung* du 4 septembre 1915, qui passe d'ailleurs sous silence l'avertissement formulé par le Gouvernement français, annonce le succès des mesures de représailles allemandes :

« Les prisonniers allemands ont été transportés dans des endroits sains du Nord de l'Afrique, et le Gouvernement français assure en outre que tous ceux qui sont demeurés à l'intérieur ont été internés en des endroits où le climat est modéré et parfaitement sain. Il n'y a donc plus de raison de maintenir le traitement de rigueur infligé à certains prisonniers français qu'on employait au desséchement des marais. »

## II

## REPRISE, EN 1916, DE LA CAMPAGNE ALLEMANDE AU SUJET DU MAROC

L'attitude du Gouvernement allemand ne tarda pas à prouver que le but réel de sa propagande n'était pas atteint. Au mois de novembre 1915, il demanda qu'il fût procédé, par les délégués du *Comité international de la Croix-Rouge*, à un nouveau voyage d'inspection au Maroc. Le Gouvernement français accueillit cette idée. MM. *Blanchod* et *Speiser* visitèrent les dépôts du Maroc dans le courant de janvier 1916. Le Gouvernement allemand n'attendit ni la publication, ni même la communication complète de leurs

rapports pour adresser au Gouvernement français un véritable réquisitoire. Le mémoire officieux, rédigé par le major *Pabst von Ohain*, et communiqué au Gouvernement français dans les premiers jours du mois d'avril 1916, se fonde surtout sur des impressions que l'auteur dit avoir recueillies en *Suisse*, auprès des délégués neutres revenant d'Afrique. Il conclut :

« Le climat des colonies françaises de l'Afrique du Nord, l'état sanitaire qui y règne et leur degré de civilisation exposent toujours les prisonniers à des désavantages et à des dangers d'une gravité telle que leur sort est incomparablement plus dur que celui des prisonniers internés en France, et que ne l'est et ne le sera jamais celui des prisonniers de guerre français en Allemagne. »

Le but poursuivi par l'autorité allemande est énoncé dans le passage qui suit :

« Le but que le Gouvernement allemand doit chercher à atteindre, c'est l'évacuation complète des prisonniers de guerre et des prisonniers qui se trouvent dans l'Afrique du Nord, bien qu'il reconnaisse que l'exécution de cette mesure rencontre des difficultés indéniables ».

Le major *Pabst von Ohain* réclame du moins le transport immédiat de certaines catégories de prisonniers, en particulier « *de ceux qui appartiennent aux classes élevées et instruites* ».

Dès ce moment, — c'est-à-dire entre le 25 mars et le 5 avril 1916, — sans attendre les décisions que pourrait prendre le Gouvernement français, sans lui adresser aucune communication officielle, les autorités allemandes mettent en œuvre leurs procédés habituels. Elles font annoncer, dans les camps, aux prisonniers français qu'ils vont être l'objet de représailles en raison des durs travaux auxquels sont astreints les prisonniers allemands dans l'Afrique du Nord. Ces mesures atteindront, de préférence, les prisonniers appartenant aux classes libérales, rentrant dans la catégorie des *intellectuels*. Elles sont mises aussitôt à exécution. Cependant, la campagne de diffamation se poursuit.

## LES ATTAQUES DE LA PRESSE OFFICIEUSE OU GERMANOPHILE

Le mot d'ordre est donné. Il va être saisi avec empressement par la presse officieuse. C'est d'abord, le 7 mai 1916, un article des *Leipziger Neueste*



Vue générale du camp de Casablanca.



Le camp de prisonniers de Volubilis
(Sur l'emplacement de la ville romaine de Volubilis, au nord de Meknès).

*Nachrichten* relatif surtout au pénitencier de *Berrouaghia* (Algérie). C'est surtout, le 3 juin 1916, un article de la *Neue Zürcher Zeitung* intitulé : *Les camps français de prisonniers au Maroc* et portant le sous-titre : *Communication de source allemande.*

L'auteur allègue l'insalubrité du climat :

« Les personnes qui connaissent le pays nous avaient dit, en effet, depuis longtemps, que les fièvres règnent le long des cours d'eau et même dans plus d'un port » ;

la sécheresse....

« Nulle part, au Maroc, on ne trouve de bonne eau potable naturelle. »

Il prétend que :

« dans un pays où l'Européen laisse d'ordinaire à l'indigène les travaux manuels pénibles, des gens originaires du Nord ont dû, sous la surveillance d'Arabes et même en partie de nègres, travailler huit heures par jour à casser des pierres, à faire des terrassements, à établir des voies ferrées ».

Il critique la discipline :

« Il est peut-être intéressant de signaler que les Français ayant séjourné précédemment au Maroc prétendaient que la peine du *tambour* était depuis longtemps supprimée chez les troupes françaises dans ce pays ; cependant, aujourd'hui encore, pour de futiles manquements dans le service, des prisonniers allemands sont couchés sous une toile de tente tendue à 40 centimètres du sol, de sorte que leur tête et leurs pieds rôtissent au soleil, tandis que ceux qui sont punis d'arrêts couchent à même sur le sable du désert ou sur le sol détrempé par la pluie. »..... « Dans quelques documents imprégnés d'humanité officielle française, le général Lyautey avait, il est vrai, inculqué à ses subordonnés cette notion que les prisonniers allemands n'étaient point des criminels, et qu'on devait les respecter. Mais qu'est cela auprès des faits maté-

riels? »... N'y eût-il, conclut le journal, que la moitié du vrai dans les témoignages apportés aujourd'hui par les malheureuses victimes de cette méthode française de colonisation et de civilisation, cela suffirait *pour qu'on soit fondé à exiger du Gouvernement français le transfert des prisonniers de guerre allemands sous un climat humain et inoffensif.* »

Il n'est pas inutile, pour l'intelligence de cet article, de citer les documents « empreints d'humanité officielle » auxquels fait allusion cet article de la *Neue Zürcher Zeitung.* Il s'agit des instructions détaillées que le général Lyautey, résident général au Maroc, a, dès le début de la guerre, données à tous les commandants de camps, et dont l'esprit résulte des dispositions suivantes :

ARTICLE PREMIER. — *Le traitement des prisonniers de guerre doit avant tout s'inspirer des principes d'honneur militaire et d'humanité.*

ART. 2. — *Les prisonniers ne peuvent, à aucun titre, être considérés comme des prisonniers de droit commun, mais comme des adversaires que le sort des batailles a mis entre les mains des Français.*

ART. 3. — *Toute idée de représailles, et* a fortiori *de vengeance, doit être donc exclue.*

### LA RÉPONSE DU DOCTEUR BLANCHOD, DÉLÉGUÉ DE LA CROIX-ROUGE

L'article précédent de la *Neue Zürcher Zeitung* ne devait pas rester longtemps sans réponse. Le même journal, à la date du 17 juin 1916, publiait une lettre du Dr Blanchod, l'un des délégués du Comité international de la Croix-Rouge, s'élevant avec vigueur contre les inexactitudes et les exagérations de cet article.

Sans accompagner le Dr Blanchod dans l'examen détaillé des conditions relatives à chaque dépôt, il suffira de reproduire les appréciations d'ordre général contenues dans sa lettre :

*Sur la discipline :* «L'affirmation d'ordre général, d'après laquelle les prisonniers seraient surveillés au travail par des Arabes ou des noirs est fausse. Dans tous les camps, la surveillance est exercée par des territoriaux français de la région de Bordeaux ; les terri-

toriaux se montrent bienveillants envers les prisonniers, et nulle part une plainte ne nous a été adressée à leur sujet...... La peine du *tambour*, qui consiste à faire séjourner l'homme puni sous une tente basse, est certainement désagréable, mais nous n'avons pas pu constater qu'elle eût entraîné des conséquences graves pour ceux qui en avaient été frappés...... La peine du *poteau*, qui est en usage dans les camps d'Allemagne, ne nous paraît pas moins dure. »

*Sur la correspondance:* « Il est inexact que les prisonniers allemands du *Maroc* soient privés des envois venant de leur patrie par suite des mauvaises conditions des transports maritimes. »

*Sur l'alimentation:* « En parlant de l'alimentation des prisonniers, le correspondant de la *Nouvelle Gazette de Zurich* éveille chez le lecteur l'idée que la nourriture ne consisterait exclusivement qu'en légumes secs; le correspondant ne mentionne pas que les prisonniers touchent par homme et par jour 200 grammes de viande, 700 grammes de pain biscuité, 21 grammes de café et 16 grammes de sucre, et qu'une somme fixée à 37 centimes est allouée pour l'achat des légumes. La viande est fraîche et appétissante ; c'est de la viande de bœuf, de porc et de mouton. Le pain est de même qualité que celui des troupes françaises. Les cuisiniers allemands sont libres de préparer à leur convenance les aliments fournis par l'administration française; tous les camps du Maroc sont suffisamment pourvus d'eau, l'eau est systématiquement stérilisée et filtrée, nous en avons bu partout. »

*Sur l'hygiène:* « Le service médical est assuré par des médecins capables et bienveillants. Il y a des médicaments en abondance. Le chiffre des décès, dans l'espace de quinze mois, a été de 1,8 p.100. Nous l'avons contrôlé à trois sources : dans les registres d'infirmerie des camps, dans les hôpitaux où les prisonniers malades sont évacués, et à la résidence générale de *Rabat*, où tous les renseignements sont centralisés. Au total, 105 prisonniers sont morts au Maroc, dont cent de maladies et d'accidents, et 5 lors d'une tentative d'évasion. »

Pour apprécier la valeur et la sincérité des imputations allemandes, il faut reproduire encore cet extrait de la lettre du Dr Blanchod, relatif aux camps de *El Hank* et de *Kenitra*:

« Au camp de *El Hank*, dont le correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung* se plaint si amèrement, nous avons constaté un traitement plein de bienveillance de la part du commandant et des sous-officiers, et cela du témoignage des prisonniers eux-mêmes. Au camp de *Kenitra*, l'article de la *Neue Zürcher Zeitung* prétend que l'eau contiendrait des souris crevées, des serpents, des tortues et des scorpions. Nous avons bu nous-même l'eau à la source située à 100 mètres du camp. Toute la garnison, le personnel et les malades de la station sanitaire de Kenitra utilisent l'eau de cette source. Elle est de celles — peu nombreuses au Maroc — pour lesquelles des analyses bactériologiques répétées ont établi que toute stérilisation est inutile. »

L'auteur conclut :

« A notre retour du Maroc, nous avons pu, le Dr Speiser, de Bâle, et moi-même, donner au Gouvernement français l'assurance que nous avions remporté une bonne impression des camps visités et que nous étions convaincus que les prisonniers étaient traités avec humanité. »

### NOUVEAUX EFFORTS DE LA POLÉMIQUE ALLEMANDE

La réponse catégorique du Dr Blanchod ne devait pas mettre fin à la polémique. Elle se poursuivit, sous la forme de communications insérées dans la presse allemande, paraissant avoir un caractère officiel et commençant souvent par les mots : « *Ainsi que nous l'apprenons de source autorisée...* » (*Leipziger Neueste Nachrichten*, article du 7 mai 1916 ; *Kölnische Zeitung*, article du 4 août 1916).

Dans des articles du 29 juin et du 2 juillet 1916, la *Frankfurter Zeitung*, à propos d'une conférence faite à *Bâle* le 27 juin 1916 par le Dr *Speiser*, essaie de mettre en opposition les visiteurs des camps de prisonniers. Le journal prétend qu'au Maroc les différences de température dans la même journée peuvent monter jusqu'à 40°.

Le 4 août 1916, la *Kölnische Zeitung* signale que le camp de *Tigzirt* (Tunisie) a une mauvaise réputation parce que les prisonniers y doivent travailler beaucoup. On se plaint de la vermine et des fièvres.



Camp de Casablanca : les bâtiments



Camp de Kenitra : les baraquements.

A Tigzirt, on oblige les prisonniers punis à courir. La *Kölnische Zeitung* résume ses impressions, qui lui viennent « *de source autorisée* » (*von berufener Seite*), dans les termes suivants :

« Les Français placent leurs prisonniers de guerre, dans les régions désertiques du Nord de l'Afrique, en un véritable enfer. »

Cependant le martyre de 30 000 prisonniers français envoyés dès le mois d'avril 1916 dans les régions désertiques de la *Pologne* et de la *Courlande* occupées se poursuivait. On a dit les raisons qui ont déterminé le Gouvernement français à ordonner l'évacuation allemande du *Maroc*. Voici dans quels termes les *Münchner Neueste Nachrichten* du 2 octobre 1916 annoncent ce nouveau « succès des représailles allemandes » :

« Le Gouvernement français a déclaré officiellement ce qui suit : « Dès les premiers jours de septembre, des ordres furent donnés « aux autorités militaires du Maroc, d'Algérie et de Tunisie pour « renvoyer en France tous les prisonniers allemands. 2 500 de ces « derniers sont déjà arrivés ou arriveront avant le 20 septembre. « La deuxième moitié s'embarquera entre le 20 et le 25 septembre « et arrivera donc en France vers la fin de ce même mois. A cette « date il n'y aura plus dans l'Afrique du Nord de prisonniers alle- « mands..... Les autorités militaires allemandes, en conséquence, « donnèrent l'ordre de renvoyer dans les camps allemands les « Français transférés en Russie, ces mesures de représailles ayant « amené le résultat cherché. »

## III

## LES CRITIQUES ALLEMANDES POSTÉRIEURES A L'ÉVACUATION DU MAROC

Ce résultat lui-même ne semble pas avoir mis fin à la campagne politique entreprise conformément à l'ordre du Gouvernement allemand.

Un radiotélégramme daté de *Nauen* le 3 janvier 1917, 16 h. 10 (en anglais), contient les énonciations suivantes :

« Le Gouvernement allemand publie une note concernant l'état sanitaire des camps de prisonniers en Afrique. Il y figure une description des terribles souffrances des prisonniers de guerre et des prisonniers civils au Maroc et en Algérie. Les prisonniers sont forcés d'accomplir les besognes les plus terribles, telles que la construction de routes, de chemins de fer, le déchargement des bateaux, le travail dans les carrières et l'assèchement des marais. Les repos prescrits par le règlement sont souvent arbitrairement raccourcis par les employés subalternes. Dans certains camps, comme *Bouskoura* (?), les prisonniers sont gardés par des indigènes avec la brutalité bien connue des nègres du *Sénégal.* »

Un nouveau radiotélégramme daté de *Nauen*, le 4 janvier 1917, 11 heures (en allemand), après des allégations concernant la captivité en Algérie, ajoute au sujet du dépôt de *El Hank* :

« Les prisonniers punis d'arrêts, à *El Hank*, étaient enfermés sous une tente, qui était installée à 40 centimètres au-dessus du sol, qui était d'une exiguïté excessive, et d'où sortaient la tête et les pieds des prisonniers. Ceux-ci, sans couvertures, avaient à subir la nuit les durs effets du climat marocain et étaient envahis par la vermine. Les délégués suisses font remarquer que ce camp est celui où l'on met surtout les personnes délicates et de faible santé. »

Enfin, une note du Gouvernement allemand communiquée le 13 janvier 1917 aux représentants des puissances neutres, en réponse à la note des Alliés concernant les négociations de paix proposées par l'Allemagne, contient le passage suivant :

« Les traitements inhumains infligés aux prisonniers, particulièrement en *Afrique* et en *Russie*, l'éloignement de la population civile de l'*Alsace-Lorraine*, de la *Galicie*, de la *Bukovine* et de la *Prusse orientale*, fournissent de nouvelles preuves de la manière dont nos adversaires respectent la civilisation. »

***

On reconnaît les allégations, toujours les mêmes, qui ont donné lieu aux rectifications du Dr Blanchod. L'intérêt des prisonniers



Camp de El Hank (au sud de Casablanca) : l'intérieur du camp.

allemands, aujourd'hui transférés en France où ils jouissent d'un traitement humain, mais non pas supérieur au régime du Maroc, ne leur fournit plus l'ombre d'un prétexte. Mais puisque le Gouvernement allemand ose mettre en cause les constatations faites par les délégués de la Croix-Rouge, il convient de placer sous les yeux des lecteurs les passages essentiels de leurs rapports ; ils constituent au sujet de la captivité au Maroc un document dont nul ne contestera l'authenticité, ni la valeur.

# II

## LE TÉMOIGNAGE DES DÉLÉGUÉS DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE AU SUJET DES DÉPOTS DU MAROC

Les dépôts du Maroc ont été visités aux mois d'avril et de mai 1915 par M. le lieutenant-colonel *de Marval*, de l'armée suisse, au mois de janvier 1916 par MM. les Drs *Blanchod* et *Speiser*, délégués du Comité international de la Croix-Rouge. Voici comment ces derniers, dans les premières pages de leur rapport, rendent compte des conditions dans lesquelles se sont effectuées leurs visites.

### LES VISITES DES DÉLÉGUÉS DE LA CROIX-ROUGE

« Après avoir vu les prisonniers au travail, dans la plupart des cas, nous les réunissons dans le camp et leur adressons, dans leur langue, une allocution, leur disant que nous sommes des représentants du Comité international de la Croix-Rouge, et leur apportons, avec l'autorisation du Gouvernement français, le salut de leur patrie et l'assurance qu'on ne les oublie pas en Allemagne; nous leur donnons la garantie qu'ils peuvent nous adresser, sans témoins et sans aucune crainte, toute réclamation qu'ils estiment fondée.

« Après un entretien particulier avec le sous-officier allemand, nous faisons l'inspection du camp et des tentes, le Dr Speiser s'occupant plus spécialement des cantonnements, des vêtements, des punitions, du travail, des communications postales, des dons de bienfaisance, le Dr Blanchod enquêtant plus spécialement sur les installations sanitaires, la nourriture, les soins médicaux, les maladies, les décès.

« Nous restons dans chaque camp de deux à trois heures, écoutant



Le camp de Casablanca : vue des baraquements.

les réclamations, toujours sans témoins, les officiers étant hors du camp pendant que nous sommes à l'infirmerie, à la cuisine, ou dans une tente...

« Notre visite terminée, nous reprenons, en présence des deux officiers qui accompagnent notre mission, du commandant, du médecin du camp et des sergents-majors allemands, les points qui nous paraissent litigieux et sur lesquels les prisonniers ont spécialement attiré notre attention. Cette discussion nous a permis de résoudre sur place plusieurs questions de détail, d'éclaircir quelques malentendus, et de mettre au clair l'interprétation de certains points du règlement...

« Nous tenons à exprimer à MM. les généraux *Henrys*, résident général par intérim au Maroc, et *Gueydon de Dives*, chef d'état-major, inspecteur du service des prisonniers de guerre, notre très vive reconnaissance pour l'hospitalité si large et si chevaleresque que nous avons reçue au Maroc, et la manière dont les portes nous ont été largement ouvertes, partout sur notre chemin.

« Nous remercions également les officiers qui furent nos guides, empressés à nous montrer au grand jour ce que nous désirions savoir dans l'intérêt de notre mission, les commandants de camps pour la discrétion courtoise qu'ils mirent à nous laisser procéder à notre enquête dans les détails les plus minutieux et sans exercer aucune pression sur notre jugement.

« Nous tenons enfin à spécifier qu'aucun Français n'a su avec quels prisonniers nous nous étions entretenus, ni de qui nous tenions certains vœux ou certaines réclamations. »

Les rapports de MM. de Marval, Blanchod et Speiser ont été publiés dans la collection des « *Documents publiés à l'occasion de la guerre de 1914-1915* » éditée par la librairie *Georg et Cie*, de Genève, 3e et 7e séries. Les passages essentiels de ces rapports sont cités avec renvoi aux pages correspondantes de cet ouvrage.

## INSTALLATION

« Dans la subdivision de *Casablanca*, les campements sont, pour la plupart, à proximité de la mer, soit à 2, 3 ou 4 kilomètres de

la côte. Cette côte de l'Atlantique est rocheuse, élevée de quelques mètres seulement, et forme de petites criques où les prisonniers sont conduits au bain le dimanche.

« Largement balayés par les vents de la mer, situés en plein *bled* (prairies), ces camps doivent être considérés comme particulièrement salubres. Nous les trouvons échelonnés sur une piste que les prisonniers allemands sont occupés à convertir en route, entre *Mazagan* et *Casablanca*, et entre *Casablanca* et *Rabat*, non loin de la ligne de chemin de fer qui relie ces deux localités. »

(Rapport de M. *de Marval*, p. 6.)

« Tous les camps sont situés sur des collines, sur un terrain légèrement en pente, à proximité des puits d'eau, loin des endroits marécageux ; les camps de la côte ont la vue sur la mer, sont balayés par les vents de l'Atlantique. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 27.)

« Ces camps de prisonniers sont situés exclusivement dans des localités où se trouvent des garnisons de territoriaux venant de France. Les prisonniers sont donc soumis aux mêmes conditions de climat et de température que les territoriaux, à la santé desquels l'autorité militaire attache la plus grande importance; ils sont logés d'une manière identique, ils boivent la même eau, ont le même modèle de tentes. »

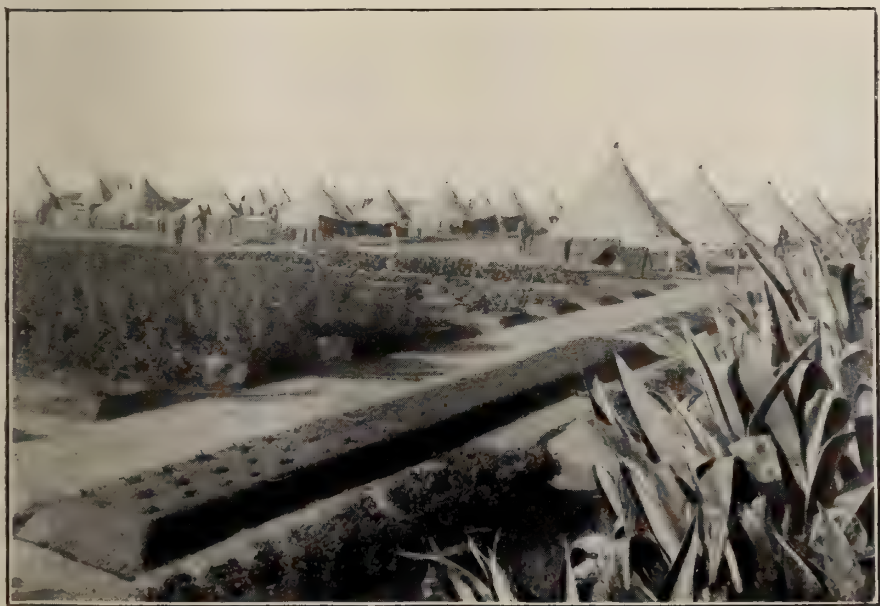
(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 25.)

« Les tentes dites marabouts sont les tentes réglementaires des troupes coloniales françaises; elles nous paraissent parfaitement adaptées au climat du Maroc, elles sont bien ventilées; pourvues de murettes, elles sont une habitation agréable, que les médecins du Maroc préfèrent aux baraquements. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 28 et 60.)



Kenitra (au nord de Rabat) : les tentes.



Salé (au nord de Rabat) : les tentes.



Salé : un coin du camp.



Le camp de Dar-bel-Hamri (entre Rabat et Meknès).

ÉTAT SANITAIRE

« Le Maroc occidental paraît jouir d'un climat tempéré, et ceci est d'autant plus vrai qu'on reste plus près de la côte de l'Atlantique. La brise de mer qui se lève régulièrement vers 3 heures de l'après-midi est un régulateur de la température...

« Nous n'avons pas à nous inquiéter des chaleurs parfois torrides du Sud-Marocain ou du Maroc oriental, puisqu'on n'y a pas envoyé de prisonniers. »

(Rapport de M. *de Marval*, p. 7 et 8.)

« Le climat du *Maroc* occidental est un climat plus sain que celui des autres parties de l'*Afrique*. En été, la température moyenne maxima s'élève à 33° au mois d'août 1914, et à 29°,5 en août 1915. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 15.)

« Les statistiques détaillées, que nous avons données, montrent que la mortalité est minime, et s'élève à 1,8 p. 100 en quinze mois.

« Nous avons, d'autre part, eu la preuve que la mortalité et la morbidité ont été plus élevées parmi les territoriaux français en garnison au Maroc que parmi les prisonniers de guerre allemands. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 60.)

HYGIÈNE

« Nous nous plaisons à rendre hommage aux médecins-chefs des subdivisions, inspecteurs des camps de prisonniers, aux médecins des formations sanitaires et aux médecins attachés à chaque camp, pour l'intelligence, l'esprit scientifique et la bienveillance qu'ils mettent à traiter les prisonniers comme leurs propres soldats...

« Nous avons trouvé partout du matériel de pansement, des désinfectants, des médicaments en abondance, depuis les remèdes

courants dont il y a partout de grandes réserves, comme la quinine et le sulfate de soude, jusqu'aux médicaments plus rares comme l'ésérine, la pilocarpine, la cryogénine... »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 11.)

HABILLEMENT

« *Uniformes.* — Chaque prisonnier possède :

« 1° Son uniforme d'ordonnance allemand; les vêtements usagés sont remplacés par les uniformes allemands reçus de France, lavés et désinfectés. Les uniformes, bien que quelquefois usés, nous ont paru propres et en bon état, les prisonniers ayant bonne façon et bonne tenue.

« 2° Un habit de travail en toile kaki, remplacé dès que l'usure l'exige. Cet habit de toile est bien adapté pour le travail et pour l'été ; en hiver, par les matinées fraîches, le travail se fait en uniforme, mieux approprié à la température.

« 3° La moitié des prisonniers ont encore leur manteau d'ordonnance allemand ; ceux qui n'en ont pas en sentent spécialement la privation pendant les temps de pluie; l'autorité militaire française fera son possible pour leur en procurer en temps utile.

« *Couvre-chef.* — Chaque prisonnier possède :

« 1° Sa casquette d'ordonnance allemande; les casquettes usées sont remplacées par des casquettes en étoffe grise ou par des bérets de chasseur alpin d'ordonnance française.

« 2° Un chapeau de paille à larges bords, doublé d'étoffe verte.

« Ces chapeaux ne durant pas assez longtemps sont remplacés par des casques coloniaux blancs ; grâce à cette protection, il n'y a pas, en été, de cas d'insolation.

« *Linge.* — L'administration militaire fournit aux prisonniers deux chemises et une ceinture de flanelle ; les chemises détériorées sont remplacées par des neuves du modèle de celles fournies aux soldats français.

Salé-Plateau : le filtre d'eau.



Fort Provost (près de Casablanca) : la visite.



Casablanca : la visite des effets.



Fort Provost : prisonniers rassemblés pour la visite des effets.

« Les vêtements sont bons et appropriés au climat, les prisonniers décemment habillés. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 40 et suiv.)

ALIMENTATION

« La nourriture des prisonniers de guerre au Maroc est la même que dans les dépôts de France, mais sans doute moins variée ; si elle est uniforme, elle est en tout cas suffisante ; presque dans tous les chantiers, la ration quotidienne est de 900 à 1 000 grammes de pain blanc ou bis (excellent), 200 grammes de viande de bœuf (parfois du mouton ou du porc), 200-300 grammes de légumes secs (pois chiches et pommes de terre), et des légumes verts (carottes, raves, poireaux, etc.), parfois difficiles à obtenir. »

(Rapport de M. *de Marval*, p. 9.)

« La viande est de très bonne qualité; elle est fraîche et appétissante... Le pain est d'une excellente qualité; il est exactement le même que celui fourni aux territoriaux; étant biscuité, il se conserve frais pendant longtemps... Les *farineux* consistent surtout en macaronis et en nouilles qui sont de bonne qualité...

« Les légumes secs sont du riz, des pois, des lentilles et des haricots, dont la qualité nous a paru bonne... Les légumes frais consistent en carottes, choux, oignons, pommes de terre, poireaux...

« Les épices sont celles employées habituellement pour la cuisine ; elles sont de bonne qualité, de même que le sucre et le café qui est excellent.

« Les prisonniers font la cuisine eux-mêmes. Les chefs de cuisine sont, le plus souvent, des hommes du métier, des bouchers ou des charcutiers ; ils ont à leur disposition tous les ustensiles nécessaires, de bons fourneaux du système utilisé par l'armée française. Les cuisines sont généralement dans une baraque couverte en tôle, à la périphérie du camp. Les cuisiniers ont sous leur contrôle les provisions de vivres qui se trouvent au camp; ils ont toute liberté

de faire la cuisine selon leur goût et les habitudes de leurs camarades. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 36 et suiv.)

« Les prisonniers, comme les territoriaux de la garnison, se servent à discrétion au robinet; l'eau est dans tous les camps en quantité suffisante ; elle a pu être rationnée en été, quand les hommes, peu habitués à la température, en buvaient des quantités anormales malgré les recommandations des médecins. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 33.)

DISCIPLINE

« Nous pouvons affirmer que l'autorité militaire supérieure du *Maroc* est constamment occupée à assurer un traitement digne et humanitaire aux prisonniers de guerre...

« Les territoriaux français montrent toujours de la bienveillance aux prisonniers. Des ordres très stricts sont donnés pour que les prisonniers ne soient nulle part gardés par des Arabes ; dans tous les cas, sauf une exception, cet ordre a été exactement exécuté. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 43.)

« Les punitions sont réglées selon les prescriptions contenues aux n^os^ 56, 76, 78 du *Bulletin officiel* du Ministère de la Guerre.

« Les punitions des prisonniers sont basées sur les normes existantes pour l'armée française.

« On a appliqué, tout au début de l'arrivée des prisonniers, sans autorisation du commandement supérieur, certaines punitions en usage pour les troupes coloniales, par exemple l'incarcération dans un silo.

« Le silo est un magasin de grains indigène dans le sol avec une petite ouverture. Les locaux d'arrêts manquant, certains commandants ont cru devoir y mettre les prisonniers en punition,




Casablanca : la cuisine.



Camp de l'Aguedal (Rabat) : la cantine.



Casablanca : distribution de la soupe.

Camp de l'Aguedal : prisonnier déjeunant devant sa tente.



Fort Provost : les prisonniers dans le jardin du camp.



Kenitra : la partie de cartes.

comme ils le faisaient pour les troupes d'Afrique. Dès que la chose est venue aux oreilles de l'autorité supérieure, cette punition a été abolie. *Nous ne l'avons pas constatée pendant notre voyage.*

« Les punitions non réglementaires : déambuler avec un sac de sable, mise au mur, jeûne, privation du courrier, n'existaient pas au Maroc à l'époque de notre enquête.

« Les punitions aujourd'hui en usage sont :

« 1° Des corvées légères dans le camp, balayage, éloignement des gadoues, etc. ;

« 2° Les arrêts avec travail ; le prisonnier puni travaille et mange comme ses camarades, mais couche au local d'arrêt.

« 3° La prison sans travail; le prisonnier étant au régime normal.

« 4° La cellule sans travail, le prisonnier étant au régime des détenus ; soit, réduction de nourriture consistant en privation de viande pendant trois jours, le régime normal leur étant redonné chaque quatrième jour. La punition peut être aggravée, en ce sens que l'homme peut être mis au pain et à l'eau pendant trois jours sur quatre, le quatrième jour il reçoit la nourriture complète. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 47.)

« Les punitions, quoique sévères, nous paraissent justes. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 60.)

TRAVAIL

« Le travail des prisonniers consiste en :

« Exploitation de carrières ;

« Cassage de cailloux ;

« Enlèvement et transport de terre ;

« Empierrements de routes ou tracés de chemins de fer.

« Un certain nombre sont occupés à des travaux d'ouvriers spécialistes (tailleurs et cordonniers) ; les cuisiniers sont occupés dans les camps. Les maçons, les charpentiers, les menuisiers construisent des maisons...

« Les chantiers sont à proximité du camp, le plus éloigné étant à une demi-heure de marche ; à quelques exceptions près, les prisonniers rentrent au camp pour le repas de midi. Les heures de travail réglementaires sont de 7 heures à 11 heures et de 1 heure à 5 heures en hiver, avec dix minutes de repos par heure...

« En été, une sieste de 10 à 3 heures est obligatoire; les commandants ont la latitude de supprimer, même complètement, le travail pendant les jours de siroco, de pluie ou de chaleur spéciale...

« Les dispenses de travail sont accordées par le médecin, pour quelques jours ou à titre plus définitif : aux convalescents, aux débiles et aux blessés de guerre, qui ont gardé des suites objectives d'affaiblissement. Nous estimons que les médecins sont très justes et très larges dans leur jugement, qu'ils écoutent volontiers les indications de l'infirmier allemand à ce sujet. Nous avons même vu, dans les camps où le médecin ne fait sa visite qu'une ou deux fois par semaine (Oued N'ja, Beni Amar), l'infirmier allemand chargé de renseigner le commandant sur l'aptitude ou l'inaptitude au travail des prisonniers qui se présentent à l'infirmerie en l'absence du médecin.

« Les hommes dispensés du travail de chantier sont occupés dans les petits travaux du camp, ou laissés complètement au repos si leur état l'exige. »

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 44 et suiv.)

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

« En résumé, le traitement des prisonniers de guerre au Maroc doit être considéré comme tout à fait satisfaisant, et les craintes qu'on a pu avoir ne nous paraissent pas justifiées, après examen fait sur place. »

(Rapport de M. *de Marval*, p. 13.)

MM. Blanchod et Speiser constatent, dans la conclusion de leur rapport qui résume leurs impressions, que « les emplacements des



Camp de l'Aguedal : la corvée de soupe.



Kenitra : les cordonniers et les tailleurs.



Camp de l'Oued Djedida (près de Meknès) : prisonniers allemands au travail.



Rabat : prisonniers construisant une route.



Camp de Sidi-Moussah (au nord de Rabat) : prisonniers rentrant du travail.

camps sont bien choisis, les tentes bien appropriées au climat... », que la « nourriture est suffisante, de bonne qualité... », que « les vêtements sont bons et appropriés au climat... », que « la mortalité est minime... », que « les prisonniers sont bien traités par les autorités militaires... ».

(Rapport de MM. *Blanchod* et *Speiser*, p. 59 et suiv.)

# III

# LE TÉMOIGNAGE DES PRISONNIERS ALLEMANDS AU SUJET DE LA CAPTIVITÉ AU MAROC

On a pu juger, d'après les extraits de presse reproduits dans la première partie de cet ouvrage, de « l'opinion » des milieux officiels en Allemagne concernant la captivité au Maroc. Rien n'est plus suggestif que d'opposer à cette opinion le témoignage des hommes le mieux placés pour porter sur les conditions de l'internement un jugement averti et que l'on ne saurait soupçonner d'une bienveillance excessive : celui des *prisonniers allemands eux-mêmes.*

## LES LETTRES DES PRISONNIERS ALLEMANDS

Dans son article précité sur les prisonniers allemands au Maroc, M. le Dr Blanchod remarque avec raison que « le prisonnier est un homme qui tourmente les autorités de réclamations réitérées, qu'il exagère très facilement, et que ses déclarations doivent être contrôlées très attentivement ». Il est d'autant plus intéressant de constater qu'un grand nombre de lettres écrites par des prisonniers allemands au cours de leur captivité au Maroc témoignent presque uniquement du traitement favorable dont ils sont l'objet ; ces lettres ont pu rassurer les familles allemandes que la campagne de presse entreprise par le Gouvernement impérial avait inquiétées. D'autres, écrites après le départ du Maroc par des prisonniers transférés dans les divers dépôts de la Métropole, témoignent d'un regret très vif d'avoir quitté l'Afrique du Nord. Il ne saurait être question de reproduire ici la généralité de ces lettres, qui sont parvenues librement aux destinataires. Quelques-unes, parmi les plus récentes, ont été copiées et photographiées. Elles constituent, en ce ui toucheq les conditions diverses de l'internement au Maroc, des documents dont la simple lecture garantit la spontanéité et la sincérité absolues.

Lettre du prisonnier Spöring, du dépôt de Carpiagne, à Mlle Eggers.

Lettre du prisonnier Spöring, du dépôt de Carpiagne, à Mlle Eggers (*Suite*).

INSTALLATION

*Lettre du prisonnier Max Spöring, du dépôt de Carpiagne, à Mademoiselle Johanna Eggers, à Rendsburg, en date du 15 octobre 1916 :*

« ... Am 10. 9. 16 erfolgte unsere Ueberfahrt nach Frankreich. Von meiner Person kann ich schreiben, dass mir der 6 monatliche Aufenthalt sehr gut gefallen hat, zumal meine Erlebnisse im schwarzen Erdteil äusserst interessant waren, wovon ich Ihnen nach dem Kriege, wenn ich bei Ihnen bin, vieles erzählen möchte. Einiges möchte ich jetzt schon erwähnen, dass ich solche Gebirge nie im Leben gesehen hatte. Unser Lager befand sich 1 800 M. überm Meeresspiegel; es boten sich wunderbare Naturschönheiten unseren Blicken, welche durch die Araber, welche mit Ziegenherden den Abhang emporklommen, vervollkommten das Bild; und, was ich nie geglaubt hätte, ein ganzer Rudel Affen hüpften und sprangen in gewisser Entfernung umher. Auch lernte ich das Leben und Treiben der Eingeborenen kennen. Was meine eigene Person anbetrifft, erfreue ich mich, was ich auch von Ihnen hoffe, einer vorzüglichen Gesundheit, nur die Sehnsucht nach meiner Heimat frisst in meinem Herzen... »

« Le 10 septembre 1916 eut lieu notre traversée pour la France. En ce qui me concerne, je puis écrire que mon séjour de six mois m'a beaucoup plu, d'autant plus que les expériences que j'ai faites sur le continent noir sont du plus haut intérêt ; et lorsqu'après la guerre je serai auprès de vous, j'aurai bien des récits à vous en faire. Je puis dès maintenant évoquer le souvenir de montagnes telles que je n'en ai jamais vu dans ma vie.

« Notre camp se trouvait à 1 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. A nos yeux s'offraient de merveilleuses beautés naturelles ; les Arabes qui, avec des troupeaux de chèvres, escaladaient la pente complétaient le tableau. Et ce que je n'aurais jamais cru, toute une bande de singes sautaient et gambadaient à une certaine

distance. J'ai appris à connaître la vie et l'activité des indigènes. Pour ce qui me concerne, je jouis d'une excellente santé, ce que je vous souhaite aussi; seulement la nostalgie du pays natal ronge mon cœur. »

*Carte du prisonnier Langbein, du dépôt de Bordeaux-Bastide, à M. Karl Kiesel, à Magdeburg, en date du 19 novembre 1916.*

« Werte Familie Kiesel!

« Man hat lange nichts von sich hören lassen. Bin nun wieder wohlbehalten auf europäischem Boden angelangt. Die Seereise war sehr schön; überhaupt ist das Reisen das beste von der Gefangenschaft und mit Sehnsucht denk ich zurück an die schönen Sultansgärten. So schön krieg ich es nie wieder in der Gefangenschaft; das war der schöne Garten Eden, wo Orangen blühn und die Negerinnen spazieren gingen und so vieles andere mehr was man zu sehn bekam; so hatte Afrika seine Freuden und Leiden, für einen schwer, für andern leichter. Das grösste Verlangen ist doch nach dem Tag der Freiheit, der Erlösung von diesem Schicksal was uns betroffen hat. Mit freundlichem Gruss... »

« Chère famille Kiesel,

« Voilà longtemps qu'on n'a pas donné de ses nouvelles. Je suis maintenant revenu, en bon état, sur le sol d'Europe. Le voyage en mer a été très beau; en général, le voyage est ce qu'il y a de mieux dans la captivité, et c'est avec nostalgie que je pense aux beaux jardins du Sultan. Je ne reverrai jamais rien de si beau en captivité. C'était le beau jardin d'Eden où fleurit l'oranger, où les négresses se promenaient, et tant d'autres choses qu'il nous était donné de voir. Ainsi l'Afrique avait ses joies et ses peines, lourdes pour l'un, plus légères pour l'autre. Mais ce qu'on désire le plus, c'est le jour de la liberté, de la délivrance de ce destin qui nous a atteints.

« Salutations amicales... »

Carte du prisonnier Langbein, du dépôt de Bordeaux-Bastide à la famille Kiesel.

*Lettre du prisonnier Ernst Kirsch, du dépôt de Bordeaux-Bastide, à la famille Kirsch, en date du 19 novembre 1916.*

« Liebe Eltern und liebes Lieschen !

« Von Hedwig werdet Ihr ja wohl schon erfahren haben, dass ich nach meiner Rückkehr von Marokko über Blaye nun glücklich hier in Bordeaux gelandet bin. Ebenso, dass ich hier auf dem Bahnhof beim Kohlen-Abladen beschäftigt bin. Es ist ein gewaltiger Gegensatz, der sich innerhalb 4 Wochen vollzogen hat. Drüben in Afrika warm, sonnig, alles in freundliches Weiss getaucht, hier in Europa das direkte Gegenteil; trübe, regnerisch, kalt, alles nicht nur grau in grau, sonder schwarz in schwarz. »

« Chers parents et chère Lisette,

« Vous avez dû apprendre déjà par Hedwig qu'à mon retour du Maroc, après avoir passé à Blaye, je suis arrivé heureusement à Bordeaux. De même, que je suis occupé ici, en gare, au déchargement du charbon. C'est une violente transformation qui s'est produite dans l'intervalle de quatre semaines ! Là-bas, au Maroc, chaleur, soleil, tout est baigné dans une douce clarté ; ici, en Europe, exactement le contraire, c'est sombre, pluvieux, froid; tout n'est pas seulement gris sur gris, mais noir sur noir. »

CLIMAT

*Lettre du prisonnier Durasch, du dépôt de Roanne, à M. Paul Durasch (Chemnitz), en date du 17 décembre 1916.*

« Besonders gefallen tuts mir hier eigentlich nicht, manchmal ist mirs sogar, als verspürte ich eine leise Sehnsucht nach Maroc !... Das Klima tut dazu viel bei, das warme mollige, an das wir uns in Maroc so gewöhnt hatten, fehlt eben. »

« A proprement parler, je ne me plais pas particulièrement ici. Parfois il me semble que je ressens tout au fond de moi-même

quelque nostalgie du Maroc ! Le climat y est pour beaucoup ; ce climat chaud et doux auquel nous nous étions si bien accoutumés au Maroc nous manque. »

*Lettre du prisonnier Kurt Friedel, du dépôt de Toulouse, à la famille Mönch, à Niedersedlitz, du 15 décembre 1916.*

« Mit meiner Gesundheit geht es ja soweit noch ganz gut, obgleich wir unter dem nasskalten Wetter, welches hier herrscht, zu leiden haben, da uns jetzt die africanische Sonne doch fehlt, aber das ist nicht zu ändern. »

« En ce qui touche ma santé, cela va encore assez bien, quoique nous ayons à souffrir du temps humide et froid qui règne ici. Maintenant, le soleil d'Afrique nous manque, mais on n'y peut rien changer... »

*Lettre du prisonnier Oskar Fabian, à Lorient, à Mademoiselle Vogel, Leipzig, en date du 19 novembre 1916.*

« Sehr geehrtes Fräulein!

« Ihre werte Karte vom 18ten August erhalten und mich sehr gefreut, habe das Geld und auch die Paketchen erhalten. Teile nochmals vielen Dank dafür mit. Auch einen Brief von Fräulein Kupfahl, worüber ich mich sehr freute, wollte noch die Frage beantworten, welche Fräulein Kupfahl in dem Brief angibt. In Afrika hat es mir besser gefallen wie in Frankreich. Konnte eher die Wärme ertragen, als hier in Frankreich das nasskalte Wetter, fast alle Tage Regen. »

« Très honorée Mademoiselle,

« J'ai reçu votre carte du 18 août, qui m'a fait beaucoup de plaisir. J'ai reçu l'argent et aussi les petits paquets. Je vous exprime encore une fois mes meilleurs remerciements à ce sujet. J'ai reçu aussi une lettre de Mlle Kupfahl qui m'a fait grand plaisir. Je voudrais répondre à la question que Mlle Kupfahl me pose dans sa

Toulouse, 1. Februar 1917

Verehrtes Fräulein Behrens!

Ihren lieben Brief vom 28. Jan. erhielt ich gestern bei guter Gesundheit. Ich habe mich sehr gefreut, einmal wieder von Adolf zu hören. Es tut mir leid, dass er häufig fieberkrank war & besonders, dass er durch seine Krankheit von Bosselmann getrennt wurde. Mir hat es gesundheitlich immer gut gegangen, weder in Afrika noch jetzt in Frankreich habe ich unter Fieber zu leiden gehabt. Ich befinde mich immer noch mit anderen Kameraden auf dem Lande. Augenblicklich ist es hier sehr kalt, was für Tropenleute besonders unangenehm ist. Ich wollte ich könnt erst wieder im schönen Afrika sein! Die Post & besonders Pakete kommen

Lettre du prisonnier Meier, du dépôt de Toulouse, à Mlle Behrens.

lettre. En Afrique, je me plaisais mieux qu'en France. Je supportais mieux la chaleur que le froid humide d'ici. Il pleut presque tous les jours. »

*Lettre du prisonnier Rijavec, du dépôt de Carpiagne, à Madame Olga Rijavec, Zagreb (Autriche).*

« Das Leben in Afrika war nicht übel, es ging mir verhältnissmässig besser als hier, das Klima war auch ganz gut erträglich, so dass ich während der ganzen 7 Monate (9/2 16-15/9 16) nicht ein einziges Mal weder an Fieber noch an irgend einer anderen Krankheit gelitten habe. Auch jetzt erfreue ich mich einer tadellosen Gesundheit und hoffe dass dies auch bei Euch der Fall ist. »

« La vie en Afrique n'était pas mauvaise, j'allais relativement mieux qu'ici. Le climat était aussi tout à fait supportable, de sorte que, pendant tout mon séjour de 7 mois (du 9 février au 15 septembre 1916), je n'ai souffert une seule fois ni de la fièvre, ni d'une autre maladie quelconque. Maintenant encore je jouis d'une santé irréprochable, et j'espère que c'est aussi le cas pour vous. »

*Lettre du prisonnier Wilhelm Meier, capturé au Togo, interné au Maroc, et actuellement à Toulouse, à Mademoiselle Behrens, de Brême, en date du 1er février 1917.*

« Mir hat es gesundheitlich immer gut gegangen, weder in Afrika noch jetzt in Frankreich habe ich unter Fieber zu leiden gehabt. Ich befinde mich immer noch mit anderen Kameraden auf dem Lande. Augenblicklich ist es hier sehr kalt, was für Tropenleute besonders unangenehm ist. Ich wollt, ich könnt erst wieder im schönen Afrika sein ! »

« Je me suis toujours bien porté. Ni en Afrique, ni maintenant en France, je n'ai eu à souffrir de la fièvre. Je me trouve toujours avec d'autres camarades à la campagne. Pour le moment, il fait ici très froid, ce qui est particulièrement désagréable pour gens du

tropique. Comme je voudrais pouvoir vivre de nouveau dans la belle Afrique ! »

ENTRETIEN

*Lettre du prisonnier Heinrich Kopplin, du dépôt de Bassens, à la famille Sattler, Hamborn-Marxloh am Rhein, en date du 1er novembre 1916.*

« Ihr lieben Alle !

« Wie ich Euch schon mal mitteilte, befinde ich mich jetzt wieder in Frankreich ; hoffentlich habt Ihr die Karte von Carpiagne erhalten. Von meiner Gesundheit kann ich Euch dieses mal nicht das Beste mitteilen, denn ich habe mich sehr erkältet, es regnet hier täglich und zum trocknen haben wir hier nichts.

« Arbeiten müssen wir am Eisenbahnbau am Hafen. Wenn in Marocco nur das Klima besser wär, dann wäre ich lieber dort geblieben, denn man hatte in der letzten Zeit doch satt zu essen und trockene Wohnung; auch hatten wir dort 2 warme Decken. Auch hatten wir dort jede Woche 1/2 Tag frei zum Waschen, und jeden Sonntag Ruhe. »

« Vous tous, mes chers,

« Comme je vous l'ai déjà fait savoir, je me trouve maintenant de nouveau en France ; j'espère que vous avez reçu ma carte de Carpiagne. De ma santé, je ne puis cette fois dire grand bien, car j'ai pris un gros refroidissement. Il pleut ici chaque jour, et pour nous sécher nous n'avons rien. On nous fait travailler à la construction d'un chemin de fer sur le port. Si, au Maroc, le climat était meilleur, j'y serais resté plus volontiers, car on avait, à la fin, en fait de nourriture, de quoi se rassasier, une habitation sèche; nous avions aussi deux chaudes couvertures. Nous avions aussi chaque semaine une demi-journée de libre pour la lessive, et repos chaque dimanche... »



Casablanca : le lavoir.



Kenitra : la lessive.

*Lettre du prisonnier Heinz Hugo, du dépôt de Vierzon, en date du 12 novembre 1916, à Madame Hugo.*

« Aufrichtig gesagt, war es drüben in jeder Hinsicht bedeutend besser, trotzdem dass auch manches zu wünschen übrig blieb, Unterkunft und Essen war in letzter Zeit dort besser. Auch mit dem Waschen war es drüben bedeutend besser. Donnerstag Nachmittags hatten wir frei, was hier leider nicht der Fall ist. Brot hatte ich dort im Ueberfluss, hier muss ich für 0,30 alle Tage kaufen. »

« A dire vrai, on était là-bas à tous égards bien mieux, quoique certaines choses laissassent aussi à désirer. L'entretien et l'alimentation étaient meilleurs là-bas dans les derniers temps. Pour la lessive aussi, c'était bien mieux là-bas. Le jeudi après-midi nous avions notre liberté, ce qui malheureusement n'est pas le cas ici. J'avais là-bas du pain en abondance, je suis obligé ici d'en acheter pour 0 fr. 30 par jour. »

*Lettre du prisonnier Johannes Timm, du dépôt de Roanne, à M. Johann Timm, à Hambourg, en date du 13 décembre 1916.*

« Ich für meine Person bin lieber in Marokko als hier. Da konnte man noch Eier kaufen oder Pfannkuchen, was hier alles wegfällt, weil es hier so teuer ist. »

« Moi personnellement, j'aimerais mieux être au Maroc qu'ici. On pouvait encore acheter des œufs ou des omelettes, toutes choses qui font défaut ici, parce que ici c'est si cher. »

*Déclaration de prisonniers allemands du dépôt de Salé-Ville au sujet de l'alimentation.*

*Menukarte in Marokko :*

« Täglich Morgens Kaffee mit Zucker.
Täglich per Mann 600 gr. Brod.
Abwechselnd täglich

Mittags und Abends :

Reis mit Zucker.
Makaronisuppe.
Erbsen, Bohnen, Linsen } mit Kartoffeln und Gemüse.
3 Mal Fleisch in der Woche (Rind oder Schweinfleisch).
Kartoffelsalat mit 2 gekochten Eiern per Mann täglich.
Des Abends oft Thee und Zucker. »

Die Richtigkeit bescheinigen :

JACOBI, Wachtmeister,
Salé-Ville (Marokko).
LANGE, HORSTMANN, HERMANN, KNORRE,
BAUERMANN, METZBE, KERSTER, HIPPLER,
JANKE.

« Chaque matin, café avec sucre.
Journellement, chaque homme, 600 grammes de pain.
Alternativement, chaque jour

A midi et le soir :

Riz avec sucre.
Soupe de macaroni.
Pois, Haricots, Lentilles } avec pommes de terre et légumes.
Trois fois de la viande dans la semaine (bœuf ou viande de porc).
Salade de pommes de terre avec 2 œufs cuits par homme chaque jour.
Souvent, le soir, thé et sucre. »

L'exactitude de ce menu est certifiée par :

JACOBI, maréchal des logis,
Salé-Ville (Maroc).
LANGE, HORSTMANN, HERMANN, KNORRE,
BAUERMANN, METZBE, KERSTER, HIPPLER,
JANKE.

Menükarte in [illegible]

Tägl. morgens Kaffee mit Zucker
" pro Mann 600 gr. Brod
Abwechselnd täglich
Mittags u. Abends
Reis mit Zucker
Makaronisuppe
Erbsen
Bohnen } mit Kartoffeln u. Gemüse
Linsen
3 mal Fleisch in der Woche
(Rind oder Schweinefleisch)
Kartoffelsalat mit 2 gekochten
Eiern pro Mann (des Abends oft.)
Tägl. Thee und Zucker

Die Richtigkeit bescheinigen
[illegible]
Horstmann [illegible]
[illegible]
Kersten [illegible]

Un menu au dépôt de Salé-Ville.



Fort Provost : les cuisines.



Salé-Plateau : l'intérieur de la cuisine.

HYGIÈNE

*Lettre du prisonnier Müller, du camp de Coëtquidan, à Madame Johanna Müller, Köln (Deutz).*

« Im Felde und in der ersten Zeit der Gefangenschaft war ich zwar krank an Unterleibskatarrh oder Ruhr ich weiss nicht genau, und war ich sehr schwach, konnte wenig essen und dann der Durchfall und Uebelkeit. Am Abend vor dem Kampf sank ich mit meinem Essen, — welches ich von der Feldküche holte — in mir selbst zusammen, der kalte Schweiss brach aus allen Poren. Dann hatte ich geschwollene empfindungslose Füsse. Langsam, hauptsächlich im Winter in der Sahara erholte ich mich wieder und wurde kräftig. »

« En campagne, et dans les premiers temps de ma captivité, je souffrais de catarrhe intestinal ou de dysenterie — je ne sais au juste. J'étais très faible, je pouvais très peu manger et j'avais en outre de la diarrhée et des vomissements. Le soir avant le combat, je m'effondrai avec mes vivres que j'étais allé chercher à la cuisine de campagne ; une froide sueur me coulait par tous les pores. Ensuite j'eus les pieds enflés et insensibles. Peu à peu, surtout en hiver dans le Sahara, je me rétablis et repris mes forces. »

*Lettre du prisonnier Fritz Rose, du dépôt de La Pallice, à Madame Rosette Rose, Wolfis bei Ohrdruf, en date du 22 octobre 1916.*

« Liebe Frau,

« Liebe Frau, endlich ist die Zeit einmal wiedergekommen dass ich einen Brief an dir senden kann. Liebe Frau, wir sind am 28. 9 in Marocco eingeschifft worden und am 2. 10 waren wir in Marseille in Frankreich. Ich kann dir aber blos versichern dass es in Marocco besser war als es hier in Frankreich ist, ich bin ziemlich 2 Jahre in Marocco gewesen und nicht gross krank gewesen, solange wie ich mich hier befinde bin ich immer krank gewesen, ich hatte 40 Grad Fieber ; habe auch immer Schmerzen an Nieren. Das

kommt blos durch Erkältung, denn man muss das europäische Klima gewöhnt werden... »

« Ma chère femme,

« Chère femme, le moment est enfin revenu où je puis t'envoyer une lettre. Chère femme, nous nous sommes embarqués au Maroc le 28 septembre, et le 2 octobre nous étions à Marseille en France. Je puis t'assurer qu'on était mieux au Maroc qu'ici en France. Je suis resté deux ans au Maroc environ, et je n'ai jamais été sérieusement malade. Depuis que je suis ici, je suis toujours souffrant, j'ai eu jusqu'à 40° de fièvre, j'ai toujours des douleurs aux reins. Cela vient uniquement de refroidissement ; il faut s'accoutumer au climat d'Europe. »

*Lettre du prisonnier M. Kilgus (15e région), à Mademoiselle Hilde Schwarz, Unlingen (Wurtemberg), de Carpiagne, le 15 octobre 1916.*

« ... Da wir nun hier auf europäischem Boden sind, so kann ich also auf eine 21 monatliche Afrikareise zurückblicken, und dir kurz meinen Gesundheitszustand mit gut bis sehr gut bezeichnen. Ausser den letzten 3 Wochen wo ich 2-3 mal Fieber bekam, jedoch ohne mich krank zu melden, war ich immer gesund... »

« Puisque nous sommes maintenant sur le sol de l'Europe, je puis jeter un regard rétrospectif sur mon voyage de 21 mois en Afrique, et qualifier mon état de santé de bon et très bon. Sauf pendant les 3 dernières semaines où j'ai eu deux ou trois fois de la fièvre, sans toutefois m'être fait porter malade, j'ai toujours été bien portant... »

*Déclaration du prisonnier Schneider Heinrich, du dépôt de Saint-Aubin, en date du 6 octobre 1916.*

« Vom 15. März 1915 bis 20. Mai 1916 in Biskra und Sétif.

« Ich bin nie fieberkrank gewesen, habe das Klima gut ertragen. In unserm Lager haben wir sehr wenig Fieber gehabt. »

*Saint-Aubin, 6 octobre 1916.*

Lettre du prisonnier Kilgus, du dépôt de Carpiagne,
à Mlle Hilde Schwarz.



Caserne d'Aïn-Mazi (Casablanca) : le jardinage.

« Du 15 mars 1915 au 20 mai 1916 à Biskra et Sétif.

« Je n'ai jamais souffert de la fièvre, j'ai bien supporté le climat. Dans notre camp, nous avons eu très peu de fièvre. »

*Saint-Aubin, 6 octobre 1916.*

TRAVAIL

*Lettre du prisonnier Franz Kruschwitz, du dépôt de Carpiagne à Madame Dora Kruschwitz, à Chemnitz, en date du 15 octobre 1916.*

« ... In Maroc hatte ich im letzten Jahr ganz hübsche Zeit, da ich täglich nur 2 bis 3 Stunden Lager oder leichte Gartenarbeit zu verrichten hatte... »

« Au Maroc, j'ai passé du bon temps la dernière année, n'ayant que 2 ou 3 heures par jour de travail facile au camp ou au jardin. »

*Lettre de l'Unteroffizier Lauermann, du dépôt de Bassens (Gironde), à Madame Lisbeth Lauermann, Altena, en date du 1er octobre 1916.*

« Meine liebe Frau und Tochter !

« Endlich komme ich mal dazu, Euch ein klein wenig in unsere jetzigen Verhältnisse einzuweihen. Es ist ja kein Marocco wo wir uns jetzt befinden, aber das Klima ist doch erträglicher ; lieber etwas mehr frieren als diese unerträgliche Hitze. Trotzdem dass die Arbeitverhältnisse schlechter gestellt sind, denn zehn Stunden Arbeitszeit ist entschieden zu lang, wo wir dagegen in Aufa nur 8 Stunden gearbeitet haben; woher das kommt weiss ich nicht. Auch ist mir neu, dass die Unteroffiziere genau so mitarbeiten müssen wie die Mannschaften, in Marokko kannte ich solches nicht. »

« Ma chère femme et ma chère fille,

« J'arrive enfin à vous initier un peu à notre situation présente; l'endroit où nous nous trouvons n'est certes pas un Maroc, mais le climat est pourtant plus supportable. Plutôt geler un peu que cette intolérable chaleur. Bien que les conditions du travail soient

plus mauvaises, car 10 heures de travail c'est décidément trop long, tandis que à Aufa nous ne travaillions que huit heures. D'où cela provient, je l'ignore. C'est aussi chose nouvelle pour moi, que les caporaux doivent travailler exactement comme les hommes, au Maroc je ne connaissais rien de pareil. »

*Lettre du prisonnier Enders, du dépôt de La Pallice, à Madame Vve H. Enders, Hamm-Sieg (Rheinland), en date du 22 octobre 1916.*

« Meine geliebte Mutter,

« Hoffentlich ist dir bereits bekannt, dass ich nicht mehr in Marokko bin, sondern mich hier in Frankreich befinde. Auch denke ich dass meine Karte aus Blaye angekommen ist, worauf ich schon die neue Adresse aufgeschrieben hatte.

« Wie wird man doch vom Schicksal auf dem Erdball herumgeschleudert! Vor kurzer Zeit noch im heissen Afrika, und jetzt friert man schon in Europa! Man muss sich ja nun wieder an dieses Klima gewöhnen und an harte Arbeit! Offen gesagt, ich für meine Person wäre gerne in Marokko geblieben, weil ich dort eine bevorzugte Stellung hatte. »

« Ma chère mère,

« J'espère que tu sais déjà que je ne suis plus au Maroc, mais que je me trouve en France. Je pense aussi que ma carte de Blaye t'est parvenue, où j'avais écrit déjà ma nouvelle adresse.

« Comme on est ballotté par le destin sur ce globe terrestre! Tout récemment encore dans la brûlante Afrique, et maintenant on gèle déjà en Europe ! Il faut s'habituer de nouveau à ce climat et à un dur travail ! Pour parler franchement, je serais pour ma part volontiers resté au Maroc où j'avais une position privilégiée. »

*Lettre du prisonnier Dramer, du dépôt de La Rochelle, à Mademoiselle Maria Lemmens, à Clèves (Rheinland), en date du 14 février 1917.*

« Dortwar es bedeutend besser, auch der Arbeit wegen. Hatte nämlich in Marokko einen schönen Posten. Ich war am Wasser-




Casablanca : un cordonnier.



Rabat : la corvée de soupe.



Camp de Sidi-Moussah : le retour au camp.



Fort Provost : l'entrée du camp.

fahren fürs Lager mit Mauleseln. Dieses Geschäft hat mir tadellos gefallen. Es war dort wohl warm ; aber ich kann besser Hitze wie Kälte vertragen. Augenblicklich ist es hier sehr kalt, und wir sind doch keine Kälte gewöhnt. »

« Là-bas, on était sensiblement mieux; de même au point de vue du travail. En particulier, j'avais au Maroc un bon poste. J'étais chargé d'aller chercher de l'eau pour le camp avec des mulets. Ce métier m'a plu sans réserve. Il faisait bien chaud là-bas ; mais je puis mieux supporter la forte chaleur que le froid. Pour le moment, il fait ici très froid, alors que nous ne sommes nullement habitués au froid. »

*Déclaration de prisonniers allemands du dépôt de Salé-Ville, au sujet du* logement *et du* travail.

« Wir waren in Zelten und Baracken untergebracht. Jedermann hatte zwei, im Winter auch drei Decken, dazu ein Strohsack und eine Britsche von Holz.

« Wir waren fast immer beim Strassenbau beschäftigt und hatten täglich 8 Stunden zu arbeiten. Des Sonntags und am Donnerstag Nachmittag wurde nicht gearbeitet, um unsere Wäsche und Kleider zu reinigen. Auch wurde beim Regenwetter nicht gearbeitet. Die Arbeit war nicht zu schwer. »

JACOBI LANGE HORSTMANN.

« Nous étions logés dans des tentes et des baraques. Chacun avait deux, en hiver même trois couvertures, de plus un sac de paille et une couchette de bois.

« Nous étions presque toujours occupés à la construction de routes et avions chaque jour huit heures de travail. Le dimanche et le jeudi après-midi nous étions dispensés de travail pour nettoyer notre linge et nos vêtements. De même, quand le temps était pluvieux, on ne travaillait pas. Le travail n'était pas trop dur. »

JACOBI LANGE HORTSMANN.

*Lettre du prisonnier Otto Friedel, du dépôt de Toulouse, à la famille Mönch, à Niedersedlitz, en date du 15 février 1917.*

« ... Hier war es paar Tage kalt und ein wenig Schnee, jetzt ist fast Frühlingswetter. Man sehnt sich darum aus der rauchigen Fabrik wieder in's Freie, und man bekommt beinahe ein wenig Verlangen nach Maroc retour, weil man dort stets im Freien gearbeitet und gewohnt... Morgens zeitig auf, dann zur Arbeit, abends kommt man heim, liest und studiert. Sonntags giebt es allerdings auch Theater oder Konzert ; aber so wie in Marocco ist es doch nicht. »

« Ici, il a fait quelques jours froid et un peu de neige; maintenant, c'est presque un temps de printemps. Aussi l'on voudrait être hors de la fabrique enfumée et se retrouver en plein air, et l'on est bien près de soupirer un peu après le retour au Maroc, car, là-bas, c'est toujours en plein air que l'on a travaillé et habité... De bon matin on se lève, puis au travail ; le soir, on rentre. On lit, on étudie. Le dimanche, il y a aussi, il est vrai, théâtre ou concert ; mais ce n'est pourtant pas comme au Maroc. »

DISCIPLINE

*Lettre adressée au prisonnier Reuther par Wilh. Reuther, à Laubach, le 9 septembre 1916.*

« ... Franz Klippel ist jetzt aus Afrika nach Frankreich gekommen ; er schrieb, in Afrika hätte es ihm besser gefallen wie in Frankreich, dort wären sie freier gewesen. Joh. Rötsch ist noch immer in Marokko. »

« Franz Klippel est maintenant revenu d'Afrique en France. Il a écrit qu'en Afrique il se trouvait mieux qu'en France, ils étaient plus libres. Joh. Rötsch est toujours au Maroc. »



Kenitra : un concert donné par les prisonniers.



Beni-Hamar (est de Casablanca) : représentation théâtrale donnée par les prisonniers.

*Lettre du prisonnier Andréas Eybert, du dépôt de l'île d'Oléron, à Madame Babette Eybert, à Weiherhammer bei Weiden, Oberpfalz (Bavière), en date du 30 septembre 1916.*

« ... Du denkst natürlich dass es mir hier besser gefiele? O nein! Wollte, ich wäre bis zu Ende des Krieges in Afrika geblieben. War drüben in jeder Beziehung besser... »

« Tu penses naturellement que je me plais davantage ici? O non! J'aurais préféré rester en Afrique jusqu'à la fin de la guerre. C'était mieux là-bas à tous égards. »

*Déclaration du prisonnier Eybert.*

« Das dortige Klima hat mir sehr gut zugesagt. Es gab pro Woche vier Mal Fleisch. Wir wohnten in Einzelzellen, welche sehr gut eingerichtet waren; dieselben waren reinlich und geräumig. Die Behandlung durch das dortige Aufsichtspersonal war sehr human. Kapitäne Orsini sagte selbst, dass er uns als Menschen behandeln wolle, was er auch gehalten hat. Zu arbeiten hatten wir ausser Reinhaltung des Gebäudes nichts. »

A. Eybert.

« Le climat de là-bas m'a très bien convenu. Il y avait chaque semaine quatre fois de la viande. Nous logions dans des pièces séparées qui étaient très bien aménagées; elles étaient propres et spacieuses. Le personnel de surveillance nous traitait avec humanité. Le capitaine Orsini disait lui-même qu'il voulait nous traiter humainement, promesse qu'il a tenue. Nous n'avions d'autres travaux que l'entretien des bâtiments. »

A. Eybert.

*Lettre du prisonnier de guerre Moss, du dépôt d'El-Boroudj, à un de ses amis résidant aux Etats-Unis (en date du 21 mai 1916).*

« It makes me very sorry to think the war may not stop before next year, because this is a very bad condition of life and a lone-

some one, it is one good thing the Franch people threat us very good, our captain he is a very straight and a good man. »

« Je suis bien triste en pensant que la guerre ne se terminera pas avant l'année prochaine, car notre vie n'est pas gaie et on se sent bien seul. Heureusement, il y a une bonne chose : c'est que les Français nous traitent très bien, notre commandant est un homme très droit et très bon. »

*Lettre du prisonnier Willy Sass, du dépôt de Tours, à Monsieur H. Sass, Peterow (Mecklemburg), en date du 24 décembre 1916.*

« Im Hauptlager soll die Feier recht nett werden. Wenn ich mich zurück erinnere an vergangenes Fest, war dieselbe doch sehr nett gewesen, überhaupt hatten wir in Afrika doch manche Freiheit mehr. Aber wollen hoffen zu Gott dass dieses Fest das Letzte ist, wo die Schrecken des Krieges wüten, und bald der langersehnte Frieden im Lande einkehrt. »

« Au camp principal, on dit que la fête sera très gentille. Quand je me rappelle la fête précédente, je me souviens que celle-ci a été vraiment très gentille. Surtout nous avions en Afrique certaines libertés de plus. Mais nous espérons que grâce à Dieu cette fête est la dernière, pendant laquelle sévissent les horreurs de la guerre, et que bientôt la paix longtemps souhaitée s'établira au pays. »

*Carte du prisonnier Keuer, du dépôt de Montargis, à Madame Gronemenn, Neukölln (Berlin).*

« Liebe Verwandte !

« Zuerst noch nachträglich beste Weihnachtsgrüsse und gleichzeitig wünsche ein frohes neues Jahr. Wie Ihr wohl schon erfahren habt, bin ich jetzt wieder in Frankreich, wo es mir bis jetzt aber noch nicht sonderlich gefallen konnte. Im Maroc war das Leben angenehmer. Hoffentlich ist bald Schluss sodass wir ein gesundes Wiedersehen feiern können. »



Dar-bel-Hamri : prisonniers devant les baraques.



Sidi-Moussah : la distribution des lettres.

« Chers parents,

« D'abord, un peu tardivement, mes meilleurs vœux de Noël, je vous souhaite en même temps un heureux nouvel an. Comme, sans doute, vous l'avez déjà appris, je suis maintenant de retour en France, où, jusqu'à présent, je n'ai pas lieu de me plaire particulièrement. Au Maroc, la vie était plus agréable. J'espère que la fin est proche, et que nous aurons la joie de nous revoir en bonne santé. »

*Lettre du prisonnier Schallenberg, de Lorient, à M. le pasteur Dohm, à Bonn, en date du 16 janvier 1917.*

« Die Witterungsverhältnisse fallen uns noch schwer, denn in Maroc war es doch bedeutend wärmer als hier. Es freut mich jetzt doch, dass ich mal in die weite Welt gekommen bin, und das Leben und Treiben der dort Eingeborenen gesehen habe. Man hatte früher vieles gehört und gelesen von Afrika, welches einem aber kein natürliches Bild war. Was die Gefangenschaft anbetrifft, kann uns dort auch etwas mehr Freiheit geboten werden als hier. Hier liegen wir in einer Kaserne, welches uns ein gutes Obdach für den Winter ist. »

« Les conditions climatériques nous paraissent un peu dures, car au Maroc il faisait plus chaud qu'ici. Je suis heureux maintenant d'avoir vu un peu du vaste monde, ainsi que la vie et les coutumes des indigènes de là-bas. Auparavant, nous avions entendu dire et lu bien des choses sur l'Afrique, mais cela ne nous donnait aucune image exacte du pays. Quant à la captivité, on pouvait nous accorder là-bas un peu plus de liberté qu'ici. Ici nous sommes dans une caserne, qui nous offrira un bon abri pour l'hiver. »

LA CAMPAGNE DE DIFFAMATION ALLEMANDE JUGÉE PAR LES PRISONNIERS ALLEMANDS

*Lettre du prisonnier Fehre, du dépôt de Montargis (Loiret), à Mademoiselle Buntebarth, à Cöpenick, en date du 7 janvier 1917.*

« ... Dass du froh bist, dass ich wieder in Frankreich bin, glaub ich dir Lieb gern. Ich für meine Person wäre allerdings lieber in

Marokko geblieben. Ich glaube dass Ihr euch Marokko viel schlimmer vorstellt, als es in der Tat ist. »

« Que tu sois contente de me savoir en France, je le conçois sans peine. Mais, pour mon compte, j'aimerais mieux être resté au Maroc. Je crois que vous vous représentez le Maroc bien pire qu'il n'est en réalité. »

*Lettre du prisonnier Knöll, de Montargis (Loiret), à Madame Marie Knöll, Rimbach (Hessen-Darmstadt), du dimanche 7 janvier 1917.*

« Noch hab'ich diese Woche erhalten einen Brief von dir vom 1. Okt. 16, und gelesen, dass du wild warst, weil ich nicht mit den ersten aus Marokko kam. So schlimm war es in Afrika nicht, wie man dir vielleicht erzählt hat, und du weisst ja nicht wo ich am liebsten wäre. Du schreibst, wie wenn du nur traurige Nachricht erhieltst, von mir doch nicht? Und was ich schreibe ist wahr ; wenn du dich beeinflussen lässt von anderen Leuten, kann ich nichts machen. Du meinst, ich hätte nicht mehr viel Bekannte bei mir. Wenn man solange in der Fremde ist, sind alles Bekannte ; es ist nicht mehr wie am Anfang, dass man viele nicht versteht. Ich habe schon vieles gelernt, sogar etwas französisch ; kann mich ganz gut verständigen. Musst aber nicht gleich denken, dass man viel mit Damen in Berührung kommt ! »

« J'ai reçu encore cette semaine une lettre de toi datée du 1er octobre 1916, et j'ai lu que tu étais furieuse parce que je ne suis pas revenu parmi les premiers du Maroc. Ce n'était pas si terrible en Afrique qu'on t'a peut-être raconté, et tu ne sais vraiment pas où je préférerais me trouver. Tu écris comme si tu ne recevais que de tristes nouvelles. Ce n'est pourtant pas de moi? Et ce que j'écris est vrai. Si tu te laisses influencer par d'autres, je n'y puis rien. Tu penses que je n'ai plus beaucoup de connaissances auprès de moi. Quand on reste si longtemps à l'étranger, on n'a que des connaissances. Ce n'est plus comme au début, où il y a

Kriegsg. P. G. El-Hank d. 9. Juli 16.

Meine herzliebsten Eltern und Schwestern!

Mit ebensoviel Bedauern als Dank muss ich Euch heute wieder den Eingang einer Postanweisung auf frs 110,49 lautend bestätigen. Ich habe Euch doch zur Genüge über diesen Punkt geschrieben, so dass ich heute keine Wiederholung zu machen brauche, es ist wirklich schade dass wir von hier kein Geld nach Hause schicken können sonst hätte die Postanweisung den gleichen Weg noch einmal, nur in umgekehrter Richtung, gemacht. So aber liegt der Betrag abzüglich 20% auf meinem Conto & trägt keine Zinsen. Ihr scheint immer noch von dem Glauben eingenommen zu sein dass ich hier irgendwie Not leide. das ist ganz und gar nicht der Fall, und wenn ich mein das Geld verbrauche was ich früher von Euch erhielt, dann versage ich mir absolut nichts.

Es ist sehr bedauerlich, dass die Presse

Eben jetzt erhalte ich wieder ein ganz herrliches Paket das ausser Gegenständen für das Leibliche auch solche praktischen Wertes enthielt. Habt herzlichsten Dank für all Eure Liebe und Güte, aber erfüllet mir doch meine Bitten und schickt mir nichts mehr.

Ich will jetzt schliessen, meine Kameraden verlangen nach mir, ich soll mit Schlagball spielen, wozu hier im Lager genügend Platz ist. Ihr seht wir tun alles, um Körper und Gesundheit frisch zu erhalten.

Hoffentlich höre ich bald weiter von Eurem Wohlergehen und indem ich Euch in Dankbarkeit innigst umarme küsse ich Euch Liebsten

Euer Sohn und Bruder

Lettre d'un prisonnier du dépôt d'El Hank à M. Gabriel Berlin (Cologne).

Lettre d'un prisonnier du dépôt d'El Hank à M. Gabriel Berlin (Cologne). (*Suite*).

beaucoup de gens qu'on ne comprend pas. J'ai déjà beaucoup appris, même un peu de français. Je puis assez bien me faire comprendre. Mais n'allez pas vous figurer tout de suite qu'on a beaucoup de rapports avec les dames ! »

*Lettre d'un prisonnier interné à El Hank, à Monsieur Gabriel Berlin, Cologne, en date du 9 juillet 1916.*

« Ihr scheint immer noch von dem Glauben eingenommen zu sein, dass ich hier irgendwie Not leide, das ist ganz und gar nicht der Fall, und wenn ich weiter das Geld verbrauche, was ich früher von Euch erhielt, dann versage ich mir absolut nichts.

« Es ist sehr bedauerlich, dass die Presse einen derartigen Feldzug unternimmt und durch ihre Schilderung des Loses der Kriegsgefangenen deren Angehörige in Angst und Aufregung versetzt. Wo Ihr mir so oft schreibt, dass Ihr mit wenig Geschmack die Zeitung, die eine derartige Hetzpolitik verfolgt, lest, hätte ich sicher geglaubt dass Ihr weniger unter deren Einfluss lebt.

« Dazu kommt denn dass Leute, die aus der Gefangenschaft in die Heimat oder in die Schweiz zurück kehren, gerne Aufsehen von sich machen und Selbsterlebtes in den schwärzesten Färben schildern. Ich schreibe Euch das, da auch dieser Tage einige zum Sanitätsdienst gehörige Leute zur Heimat zurückgereist sind, und Euch da Grüsse und die Nachricht meines Wohlergehens wohl übermitteln werden. Das ist das einzige was Ihr glauben könnt, alles übrige könnten die Uebermittler vielleicht für ihre Zwecke dienlich machen und ist daher alles glatt von der Hand zu weisen. »

« Vous semblez toujours pénétrés de l'idée que mon sort actuel laisse à désirer sous quelque rapport. Ce n'est absolument pas le cas ; et si je continue à dépenser l'argent que vous m'avez précédemment envoyé, je n'aurai rien à me refuser.

« Il est bien regrettable que la presse ait entrepris une telle campagne, et qu'elle ait, par le tableau qu'elle a fait du sort des prisonniers, jeté leurs parents dans l'anxiété et le trouble. Vous

m'écrivez si souvent que vous lisez sans goût le journal qui poursuit cette politique de provocation, que je n'aurais pas cru que vous en subissiez autant l'influence.

« Il faut ajouter que des gens qui rentrent de captivité, soit dans leur patrie, soit en Suisse, aiment à se faire remarquer, en représentant sous les plus sombres couleurs ce qu'ils ont vécu. Je fais cette remarque à l'occasion du départ de quelques soldats appartenant au personnel sanitaire qui ont été rapatriés ces jours-ci. Ils vous salueront de ma part, et vous porteront de mes bonnes nouvelles. Ce sont les seules que vous deviez croire ; tout le reste peut servir au but que se proposent les auteurs de ces racontars ; c'est à rejeter purement et simplement. »

# CONCLUSION

Les documents qu'on a lus font éclater, entre les imputations de la presse allemande d'une part — et d'autre part les constatations des neutres, les témoignages des prisonniers allemands eux-mêmes, une évidente opposition.

Les journaux allemands ont dit qu'au Maroc la chaleur serait torride, néfaste à la santé des Européens. Les délégués de la Croix-Rouge ont vu des dépôts installés dans des régions salubres, caressées par la brise de mer, éloignées des chaleurs torrides de l'Afrique Centrale. Les prisonniers revenus en Europe gardent le souvenir et le regret d'un climat tempéré, ignorant des brouillards, des intempéries, des froids rigoureux de l'Europe. Sous ce climat, la santé, ébranlée par les fatigues de la guerre, se rétablit et la mortalité, dont témoignent, chiffres en mains, les visiteurs officiels, est infime.

Les journaux allemands ont parlé d'un travail épuisant, imposé, sans distinction d'aptitudes physiques ou professionnelles, à des prisonniers de toutes catégories. Les rapports de la Croix-Rouge exposent le travail facile assigné à des prisonniers que fortifient les conditions favorables du logement, de l'alimentation, de l'entretien ; ils mentionnent, dans l'attribution des tâches, le respect des spécialités, la largeur des dispenses accordées par les médecins. Les prisonniers revenus en Europe regrettent certaines distinctions faites suivant les grades, certaines faveurs dont ils ne bénéficient pas au même degré dans leurs dépôts actuels.

Les journaux allemands critiquent les duretés de la discipline française, qui connaîtrait des peines rigoureuses, telles que le *silo* et le *tambour*. Les délégués de la Croix-Rouge constatent que ces peines, usuelles dans la discipline des troupes françaises de l'Afrique,

moins dures que les peines — notamment celle du poteau — couramment infligées dans les camps de prisonniers français en Allemagne, ont été interdites, en ce qui touche les prisonniers allemands. Ces prisonniers se louent de la bienveillance des territoriaux qui les gardent, de la justice et de l'humanité de leurs supérieurs français. Moins que personne, ils n'ont d'illusions sur le but véritable et sur la nature de la campagne politique instituée « en leur faveur ».

Il est, au tableau qui précède, une contre-partie : l'histoire, infiniment douloureuse, des souffrances imposées aux prisonniers français transférés en juillet 1915 dans les marais du Sleswig et du Hanovre, en avril 1916 dans les steppes de la Courlande et de la Pologne occupées. Ici, les témoignages des neutres font défaut, puisqu'en violation flagrante des accords internationaux, l'accès des « camps de représailles » est resté interdit aux délégués des ambassades et de la Croix-Rouge. Mais les sources privées abondent : les milliers de lettres écrites par les prisonniers à leurs familles, ou par les rapatriés, ou par les internés en Suisse. Il faudra qu'on publie ces lettres. Elles constituent, contre le Gouvernement qui a créé les camps de représailles, qui les a nommés, qui en porte *seul* devant l'humanité la responsabilité et la honte, le plus sanglant des réquisitoires.

Voici la traduction d'un document allemand. Il est daté du 24 avril 1916, et porte avec le nº 6514/16 5/1 le timbre du ministère de la Guerre allemand. Il décrit en termes brefs — sans doute à l'image du Maroc, vu à travers la presse allemande — ce que doit être le *régime des représailles.*

LOGEMENT. — *Conforme aux usages du pays, mais réduit au strict nécessaire. Baraques simples ou tentes. Installation rudimentaire pour le lavage et le nettoyage du linge. Fournitures insuffisantes en fait de vaisselle et de savon. Chauffage réduit. Pas d'éclairage. Séparation complète de la population. Réduire au minimum la liberté de mouvements à l'intérieur du camp.*

HABILLEMENT. — *Ne délivrer, en dehors des chemises, aucun vêtement de dessous.*

TRAVAIL. — *Pénible, mais non en rapport avec la guerre. Huit à neuf heures de travail par jour. Un jour de repos par semaine, qui, en général, ne tombera pas le dimanche, et sera consacré au lavage. Les caporaux sont astreints au travail ; les sous-officiers ne sont employés qu'à la surveillance.*

ALIMENTATION. — *Voir le menu ci-joint. Beaucoup de légumes secs, surtout des pois. Pas d'eau chaude. Cantine réduite au minimum ; interdiction de vendre sucre, friandises, fruits, etc...*

PUNITIONS. — *Longs arrêts, dans de mauvais locaux. Pour la plus petite faute, suppression de nourriture. Pas de voies de fait* (Prügeln).

REPOS. — *Aucun rapport de société. Ni chant, ni musique. Confisquer les instruments. Pas de service religieux.*

SERVICE POSTAL. — *Ne délivrer les lettres que huit semaines au moins après leur expédition. Permettre à tout nouvel arrivant l'envoi immédiat d'une carte. La censure est faite au camp de concentration. Confisquer les colis munis d'insignes patriotiques, et punir le destinataire. Interdiction de tout envoi collectif.*

ARGENT. — *5 marks par semaine, et en bons-timbres.*

ÉVASIONS. — *Toute tentative d'évasion sera suivie de peines disciplinaires sévères. Tous les évadés repris, les hommes ayant encouru plusieurs punitions et les réfractaires seront affectés à des camps spéciaux, et astreints aux travaux les plus durs.*

On connaît les instructions officielles du résident général au Maroc, que la *Neue Zürcher Zeitung* signalait avec ironie comme un « document imprégné d'humanité officielle française ». Elles s'opposent tristement au document qu'on vient de lire. Nous dénonçons ce document comme un monument — officiel ou officieux — de la sauvagerie allemande.

Qu'on ne s'y trompe pas, d'ailleurs. Le sens véritable de ce document en dépasse le texte ; et le régime instauré, en fait, par les

tortionnaires d'outre-Rhin, sur l'ordre et suivant l'esprit de leurs gouvernants, ne comporte pas les réserves qu'un reste de pudeur a laissé se glisser dans la lettre des instructions.

Il est faux que les « représaillés » aient bénéficié d'un régime postal quelconque, puisqu'ils furent privés de lettres, ne purent faire aucun achat, et ne reçurent leurs colis, après plusieurs mois d'attente, que dans un état d'avarie et de décomposition qui les rendait inutilisables.

Il est faux que les « représaillés » furent dispensés de travaux militaires, puisqu'ils furent astreints, tout autour de *Mitau*, à la construction de chemins de fer, de routes stratégiques, et que, sur la ligne de *Mitau* à *Jacobstadt*, à 8 kilomètres du front russe, plusieurs sont tombés blessés ou tués par des obus.

Il est faux, enfin, que les voies de fait furent interdites. Elles furent tolérées, encouragées, habituelles. Elles causèrent la mort de prisonniers, celle notamment du malheureux *Durand*, tué à *Bielowicz* par une sentinelle, pour avoir voulu adresser au feldwebel une réclamation justifiée. Et, pour la peine du *silo*, la voici, décrite par un prisonnier, telle qu'elle fut appliquée par les brutes allemandes : « ...Un trou dans la terre; $1^{m},20$ sur $0^{m},80$ de profondeur; la fermeture sur place ; on rabattait la terre dessus. Enterré vivant ! Le fond était tapissé de pierres pointues, les côtés et le dessus de fil de fer barbelé. Pain et eau ; il fallait faire ses besoins sur place. Le soir, de 8 à 10 heures, on nous sortait, on nous crucifiait à des poteaux, les mains tirées par derrière avec une poulie, le corps serré par des cordes, le véritable martyre. Et cela quatorze jours ! »

Des milliers de jeunes gens, des étudiants, des blessés, des malades ont enduré cela pendant six mois. Et la Suisse hospitalière et compatissante, la Suisse qui pleura sur les massacres d'Arménie, qui s'éleva avec indignation contre les déportations de Belgique, la Suisse recueillit, sans compter, sur son territoire, ces victimes de la tuberculose dont la jeunesse est flétrie, l'avenir perdu...

Ce but de destruction où se sont efforcées en vain les armées allemandes, la terreur allemande ne l'a pas atteint non plus.

L'indignation des peuples a réalisé un miracle que les larmes des opprimés, les angoisses des mères, le deuil des orphelins devaient prévenir. La barbarie germanique révolte encore, mais elle ne terrifie plus. Alors elle s'est entourée d'hypocrisie.

L'agresseur de 1914, l'auteur éternellement responsable de la guerre européenne, a tendu sa main à l'Europe. L'homme du chiffon de papier a, dans un document officiel adressé aux neutres, parlé d'une paix qui donnerait aux peuples « le bienfait du travail commun pour la solution des grands problèmes de la civilisation dans le respect mutuel et dans l'égalité des droits ». Et rejetant sur ses ennemis les griefs dont il est accablé par la conscience universelle, il a cité « les traitements inhumains infligés aux prisonniers, particulièrement en Afrique ».

Fort d'avoir accompli, en Afrique et ailleurs, vis-à-vis de ses prisonniers, la mission que le droit et l'humanité lui imposent, le Gouvernement français n'oppose à cet outrage que l'exposé des faits et l'autorité de témoignages non suspects. La vérité sur le Maroc n'est pas un mystère ; elle s'exprime par la voix d'arbitres incontestés ; le mensonge, si insidieux et persévérant qu'il soit dans les écrits et sur les lèvres des propagandistes allemands, ne prévaudra pas contre elle. La France attend de l'opinion européenne et de l'histoire la condamnation sans appel d'une campagne dont le mobile inavoué fut un dessein politique, dont le procédé habituel est la calomnie, dont la conséquence est le deuil jeté dans les familles, la souffrance et la mort infligées à des innocents.

# TABLE DES MATIÈRES



2497-17. — Corbeil. Imprimerie Crété.